

Hockey

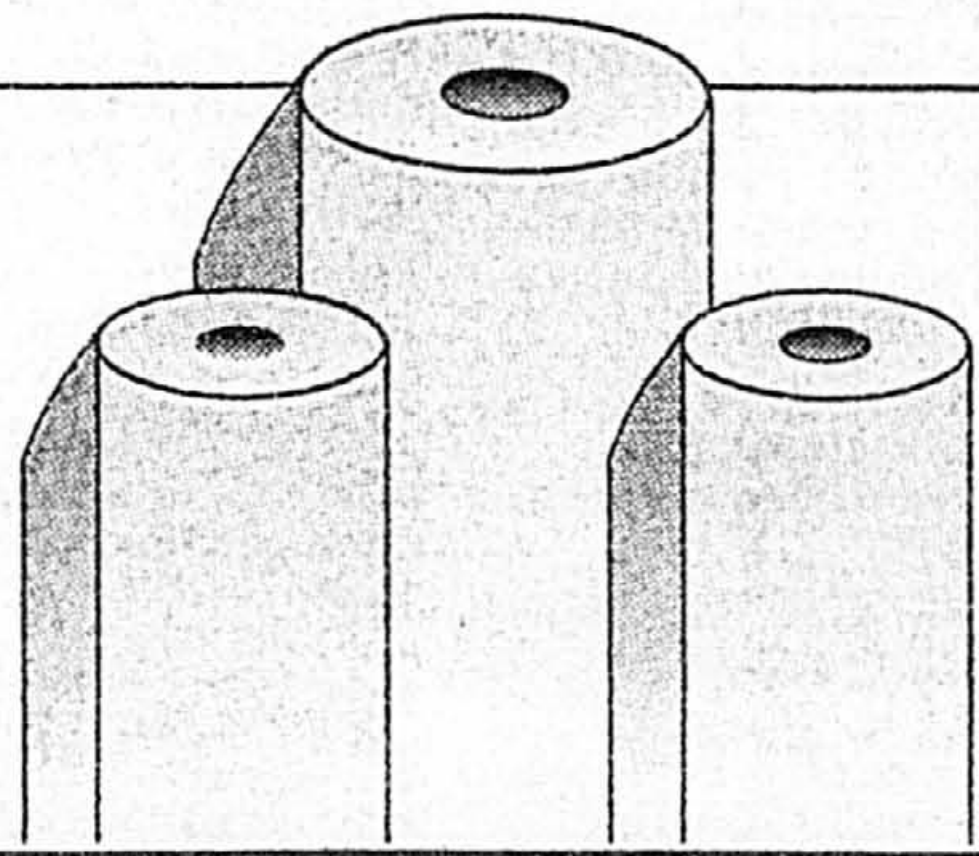
B	1
C	3

page S3

Biodôme
Taillibert affirme
que le Biodôme
devra déménager
page A3

Cyberpresse

Plaques tectoniques
page C6



Économie
Domtar
souhaite
fusionner
avec Avenor
et Repap
page B1

Les enfants Quèze ont-ils participé au «départ» de leurs parents?

ÉRIC CLÉMENT

Tom, Fanny et Julien Quèze ont-ils participé d'une manière ou d'une autre au «départ» de leurs parents, de leur grand-mère et du couple qui les a accompagnés dans la mort, samedi soir, lors de l'incendie de leur maison de Saint-Casimir-de-Portneuf?

La question est délicate et les enquêteurs de la Sûreté du Québec ne l'abordent qu'avec beaucoup de prudence. En effet, le procureur-chef de Québec les a avisés que selon l'article 38 de la Loi sur les jeunes contrevenants, il n'est pas permis à la police de divulguer le contenu d'une déclaration faite par un mineur à un policier.

« On sait qu'il y a différentes choses qui ont été faites par différentes personnes entre jeudi et samedi, a expliqué le porte-parole de la SQ, Pierre Robichaud, à La Presse hier soir. L'enquête tend à établir ce qui s'est passé. Ce que les enfants ont fait, on tente de l'établir. On peut se poser ce genre de question. C'est une avenue possible qu'on ne peut pas écarter tant qu'on n'aura pas établi le contraire. »

Pour l'instant, la police continue son enquête et les trois adolescents, tout en étant sous la garde de la Di-

Voir **LES ENFANTS** en A2

■ Autres informations: pages A13 à A15

Le drame de Saint-Casimir était planifié depuis 1994

Une «lettre-testament» transmise à La Presse précise que les trois enfants Quèze devaient aussi être sacrifiés.

MARTIN PELCHAT

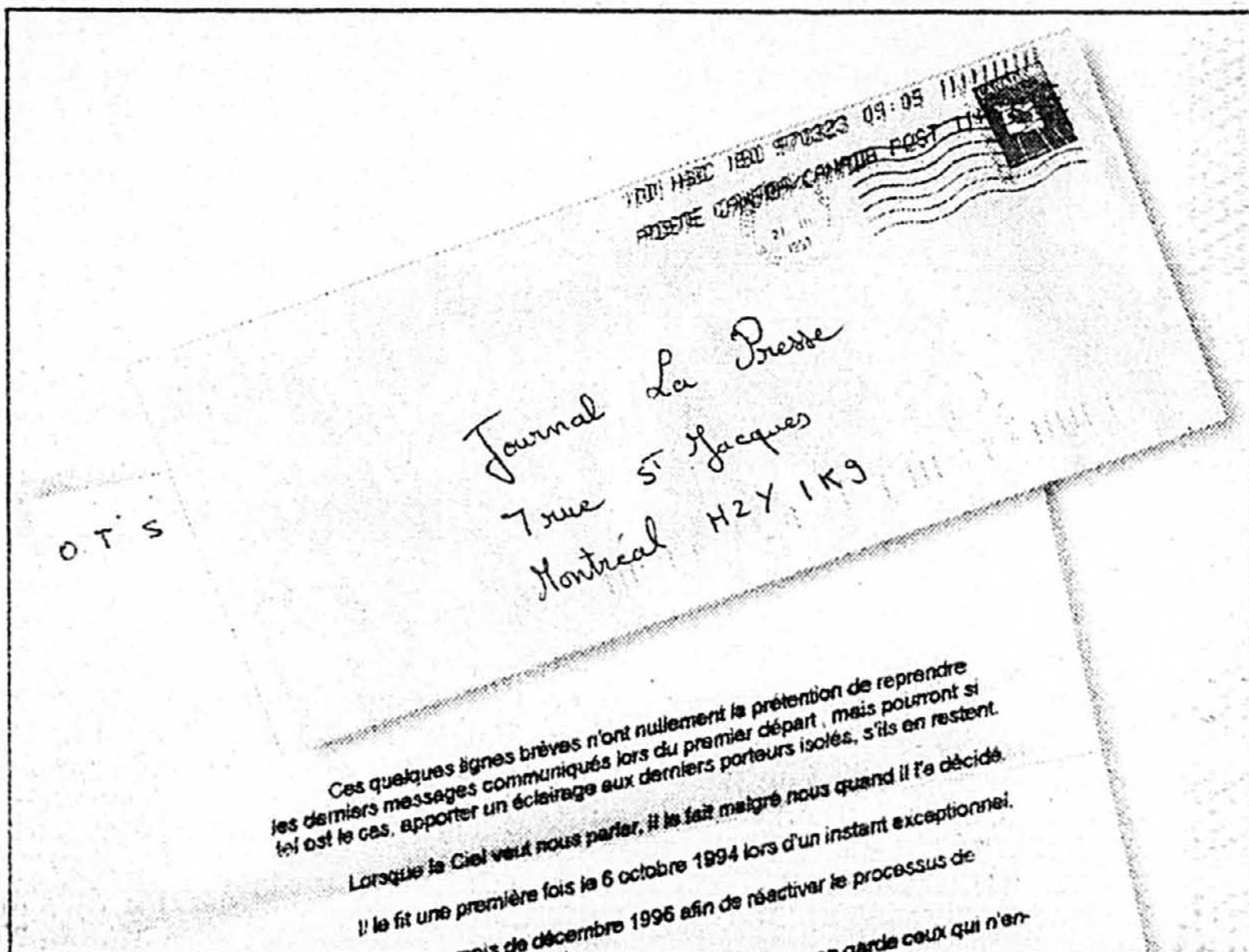
« Nous nous devons cependant de préciser qu'il était nécessaire qu'un groupe d'Hommes, de Femmes et d'Enfants, ayant été auparavant préparé, ait dû traverser les vicissitudes de ces 3 années dans la Loi et le Service; afin que l'expérience acquise puisse donner pleinement ses fruits, pour enrichir la Conscience du Retour au Père. »

S'il faut en croire la « lettre-testament » laissée par les membres de l'Ordre du Temple solaire trouvés morts samedi à Saint-Casimir, ces derniers n'attendaient, depuis le premier massacre de l'OTS, en octobre 1994, que l'occasion d'imiter les autres sacrifiés.

La lettre d'une seule page, dont une copie avait été adressée à La Presse, semble de plus indiquer que les auteurs, au moment de la rédiger, projetaient d'emmener avec eux les trois enfants du couple Quèze, qui ont finalement échappé à la mort.

Elle contient en outre une sinistre menace à l'endroit de Thierry Huguenin, ex-membre de la secte, qui a relaté son

Voir **LE DRAME** en A2



Neuf Oscars pour *The English Patient*

LUC PERREAULT

Triomphe des indépendants sur les gros studios, de l'intelligence sur les gros bras, les neuf Oscars décernés hier soir à *The English Patient* lancent un signal clair aux majors d'Hollywood: désormais, les effets spéciaux et les gros moyens ne pourront plus faire oublier l'absence d'imagination.

Lors de la 69^e soirée annuelle des Oscars, le film d'Anthony Minghella, tiré du roman du Canadien Michael Ondaatje, a rasé neuf précieuses statuettes: l'Oscar du meilleur film, du meilleur réalisateur, de la meilleure photo (John Seale), des meilleurs costumes (Ann Roth), du meilleur montage (Walter Murch), de la meilleure musique originale (Gabriel Yared), de la meilleure direction artistique (Stuart Craig et Stephanie McMillan), du meilleur son d'ensemble et celui, inattendu (du moins pour la lauréate), de la meilleure actrice de soutien à Juliette Binoche.

L'actrice française qui, incidemment, incarne une infirmière québécoise dans le film de Minghella, a eu la préférence sur Lauren Bacall que la rumeur avait pourtant déjà retenue, en considération sans doute de sa longue carrière.

« Je croyais que Lauren allait l'emporter et je pense qu'elle le méritait », de lancer Binoche après avoir avoué qu'elle n'avait rien préparé. Puis, d'ajouter: « C'est un rêve... ce doit être un rêve français. »

En plus de rasler l'Oscar du meilleur film pour *The English Patient*

Voir **NEUF** en A2

■ Autres informations en page C1



PHOTO AFP

La Française Juliette Binoche a remporté hier soir l'Oscar de la meilleure actrice de soutien pour son rôle de Hana, une infirmière canadienne-française, dans *The English Patient*, du réalisateur Anthony Minghella. À la surprise générale, Binoche a été préférée à Lauren Bacall, qui jouait la mère de Barbra Streisand dans *The Mirror Has Two Faces*.

Le plan Marois prévoit la disparition de 86 commissions scolaires

La période de consultation est trop brève, estiment la FCSQ et la CEQ

GILLES NORMAND

du bureau de La Presse, QUÉBEC

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a présenté hier son plan de restructuration du réseau des commissions scolaires, qui aura fait disparaître 86 de celles-ci avant septembre 1998, ce qui se traduira, soutient-elle, par des économies de plus de 100 millions.

Les commissions scolaires et les collectivités locales pourront se faire entendre sur ce projet en commission parlementaire, à Québec, dès le début d'avril. En apprenant que la consultation prendrait fin le 2 juin, et la Fédération des commissions scolaires (FCSQ) et la Centrale des enseignants du Québec (CEQ) ont qualifié cette période de trop courte et d'irréaliste.

De 156 qu'elles sont actuellement, le nombre des commissions scolaires ne serait plus que de 64 au Québec, au moment de la rentrée de septembre 1998. « La diminution significative de ce nombre coïncidera avec la définition du nouveau rôle de l'école et n'aura pas comme conséquence d'éloigner le pouvoir du citoyen, puisque, au contraire, l'école deviendra un lieu privilégié d'échanges », a indiqué Mme Marois.

C'est à Montréal surtout qu'à première vue la situation apparaît



Pauline Marois

problématique, puisque la constitution du Canada oblige au maintien des commissions scolaires confessionnelles, qui seront maintenues jusqu'à ce que Québec et Ottawa s'entendent sur une modification constitutionnelle. Mais il y aura néanmoins constitution de commissions scolaires linguistiques à Montréal, a assuré la ministre de l'Éducation qui n'écarte pas la possibilité d'ententes de services entre toutes ces institutions, ce qui simplifierait certes les choses. La mi-

Voir **LE PLAN** en A2

Autres textes en pages A4 et A5

INDEX

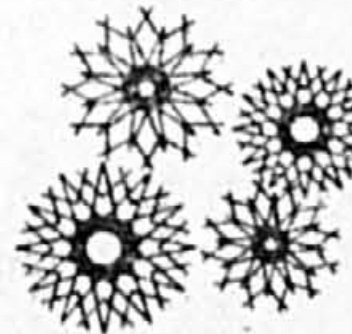
Petites annonces	- affaires D4	Bandes dessinées D14	Feuilleton E4	Opinions B3
- Index D13	Arts et spectacles C1 à C7	Bridge E5	Horoscope D15	Politique B1, B4 à B7
- Immobilier D13 à D15	- horaires spectacles C5	Décès E7	Le monde E1, E2, E8	Tabloid Sports
- marchandises D15	- horaires télévision C4	Économie D1 à D16	Loteries A2, A4	- Réjean Tremblay S5
- emplois E3	- télévision C2	Êtes-vous observateur D13	Mots croisés E3, S10	
- automobile E3 à E5			Mot mystère E4	

ÉDITORIAL

La queue de la comète?
- Pierre Gravel
page B2

MÉTÉO

Nuageux avec neige en après-midi
Max. 1, min. -2
Cahier Sports, page 16



6 21924 98765 1

Le Ritz :

85 ans d'excellence,
accessible et à votre service

Redécouvrez-nous :

- forfaits week-end "plaisirs"
- midis-express
- dîners dansants



RITZ-CARLTON
Kempinski Montreal

Tél. : 842-4212

Suites de la une

Le drame de Saint-Casimir était planifié depuis 1994

LE DRAME / Suite de la page A1

expérience dans un livre intitulé : « Le 54^e », et où il raconte avoir échappé au premier massacre de 1994. « Quant au pseudo '54', qu'il sache que le comité d'accueil l'attend », écrivent les membres du groupe de Saint-Casimir.

Pour eux, le dernier sacrifice était donc la suite logique de ceux d'octobre 1994, en Suisse et au Canada, et de décembre 1995, dans le Vercors, en France.

« Ces trois Départs ne sont en somme qu'un seul et même Transit », écrivent-ils, en qualifiant le premier drame, qui a fait 53 morts, d'« instant exceptionnel ». Le second drame, qui a fait 16 autres morts, est vu comme devant « réactiver le processus de préparation du troisième départ ».

La lettre envoyée à *La Presse* porte le cachet du bureau de poste de Sainte-Anne-de-la-Pérade et a été estampillée le vendredi 21 mars. La Sûreté du Québec a confirmé qu'elle avait découvert la même dans la résidence où les cinq victimes ont été retrouvées, samedi soir.

Il semble selon la police que Didier Quèze, qui apparaît comme le « leader » de ce groupe d'irréductibles, ait posté plusieurs missives semblables jeudi, à l'intention de médias et de membres des familles des victimes.

Le discours ésotérique y rappelle ostensiblement celui du grand patron de l'Ordre, Jo Di Mambro, qui à l'occasion du premier massacre d'octobre 1994, au cours duquel il s'est enlevé la vie, avait fait expédier une dizaine de pages titrées « Aux épris de justi-

ce ». Comme Di Mambro, Quèze et son groupe blâment les médias : « Nous savons pertinemment que les immondices médiatiques s'amplifieront à notre égard. »

Mais la lettre du groupe de Saint-Casimir semble s'adresser à prime abord aux adeptes de l'Ordre encore vivants, les « porteurs isolés ».

« Ces quelques lignes brèves n'ont nullement la prétention de reprendre les derniers messages communiqués lors du premier départ, mais pourront si tel est le cas, apporter un éclairage aux derniers porteurs isolés, s'ils (sic) en restent (sic). »

Il nous a été impossible hier de joindre Thierry Huguenin, actuellement en voyage aux États-Unis. Mais sa mère, Liliane, qui nous a répondu en Suisse, a indiqué qu'il n'avait pas encore été mis au courant du contenu de la lettre.

Thierry Huguenin n'a plus donné d'entrevues aux médias depuis plusieurs mois. Il avait déjà reçu des menaces en 1995 avant le drame du Vercors et tente désormais de tourner la page, disent ses proches.

M. Huguenin a toutefois appris avec consternation, dimanche, le dernier drame. Et sa mère est toujours tourmentée : « Dans ma tête, je me dis : est-ce que Di Mambro aurait laissé des instructions à des fanatiques en leur disant de faire un massacre par année ? »

La SQ a pris possession hier de la lettre envoyée à *La Presse* pour procéder à des expertises. Les enquêteurs doivent notamment s'assurer qu'elle n'a pas été rédigée ou postée par des personnes qui n'auraient pas péri à Saint-Casimir, a indiqué le caporal Richard Bourdon.

Les enfants Quèze ont-ils participé au « départ » de leurs parents?

LES ENFANTS / Suite de la page A1

rection de la protection de la jeunesse, à Québec, demeurent à la disposition de la SQ, qui ne les a toutefois pas interrogés hier. Lorsque leur enquête sera terminée, les policiers soumettront un rapport au procureur-chef de Québec, qui prendra la décision de porter des accusations ou non.

Si la tragédie de Saint-Casimir devait s'expliquer par la thèse actuelle d'un suicide collectif — ou de quatre suicides si leur grand-mère n'était pas consentante —, la participation éventuelle d'un ou de plusieurs des enfants au drame poserait au moins une question de droit. Aider au suicide souhaité et annoncé d'une ou de plusieurs personnes présente-t-il un acte criminel ?

La question est générale et ne s'applique pas pour l'instant au drame de Saint-Casimir puisque rien ne permet aujourd'hui de conclure qu'il y a eu aide au suicide collectif des cinq victimes. Mais les révélations policières d'hier sur leur premier « départ manqué vers

Sirius », jeudi dernier, apporte un angle nouveau à toute cette affaire, notamment en ce qui concerne le rôle des trois enfants.

Finalement, Tom, 13 ans, Fanny, 14 ans, et Julien, 16 ans, semblent avoir échappé au drame grâce au fait que la mise à feu du système de déclenchement de l'incendie, jeudi dernier, n'aurait pas fonctionné. Selon la SQ, les trois enfants ne savaient pas qu'ils devaient faire partie du « voyage » ce soir-là.

Lorsqu'ils ont réalisé la situation, à leur réveil, le vendredi matin, en découvrant tout le dispositif, ils ont alors discuté avec leurs parents qui leur ont fait part de leur projet. C'est pourquoi ils ne se sont pas rendus à l'école ce jour-là. « Quand ma secrétaire a appelé Julien, il a dit qu'ils ne viendraient pas car Tom et Fanny étaient malades », nous a expliqué, hier, le directeur de l'école secondaire de Saint-Marc-des-Carrières, fréquentée par les trois jeunes.

Comme *La Presse* l'avait écrit, hier, le couple Didier Quèze-Chantal Goupillot a alors proposé aux enfants de les suivre et de faire

partie du « départ » en compagnie de leur grand-mère Suzanne Druau, de Pauline Rioux et de Bruno Klaus. Fanny aurait hésité mais les deux garçons ont fermement dit non. Leur soeur a fini par se rallier à leur choix. « Après en avoir discuté avec leurs enfants, les parents ont finalement décidé de les exclure du suicide collectif de samedi », explique M. Robichaud.

Que s'est-il passé samedi, alors que les cinq futures victimes allaient se coucher tandis que les trois jeunes se réfugiaient, après avoir pris des somnifères, dans un atelier adjacent à la maison pour ne pas vivre le drame qui se préparait ?

La police tente de le découvrir, mais elle ne sait pas encore pourquoi le mécanisme de déclenchement de l'incendie n'a pas fonctionné, jeudi. Hier, à travers la porte vitrée de la véranda de la maison des Quèze, on pouvait apercevoir les trois bonbonnes grises de propane et un récipient calciné semblant avoir contenu de l'accélérateur.

Les trois jeunes, nés au Canada et ayant la

double nationalité canadienne et française, ont rencontré un psychologue, hier, au Centre de protection de la jeunesse de Québec. Tom et Julien se trouvent dans le pavillon réservé aux garçons tandis que Fanny loge sur le campus des adolescentes.

« Ils bénéficient tous trois d'un accompagnement personnalisé, explique Jean Lortie, responsable des communications à la DPJ. On a essayé de les mettre un peu à l'écart sans toutefois les empêcher de socialiser un peu. »

Tom, Fanny et Julien devraient rester encore quelques jours au Québec. La DPJ vérifie s'ils ont de la parenté qui peut les prendre en charge. D'après ce que *La Presse* a appris, les parents de Didier Quèze pourraient déjà être arrivés à Mirabel de France, hier. Ils pourraient avoir précipité leur arrivée afin de pouvoir se rendre à la morgue de Montréal, avant l'autopsie des corps, qui doit être pratiquée aujourd'hui et demain par le docteur Raymond Trudeau. Ils souhaiteraient aussi et surtout aller retrouver leurs petits-enfants au plus vite.

Le plan Marois prévoit la disparition de 86 commissions scolaires

LE PLAN / Suite de la page A1

nistre attend une proposition du Conseil scolaire de l'île de Montréal vers la mi-avril, après quoi elle précisera quelle restructuration elle envisage dans ce cas.

Le nouveau redécoupage, qui s'articule grandement selon les MRC, se traduit comme suit : Bas-Saint-Laurent, on passera de 11 à 3 commissions scolaires linguistiques francophones ; Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 9 à 3 ; Québec de 10 à 5 ; Mauricie-Bois-Francs de 14 à 5 ; Estrie de 7 à 3 ; Outaouais de 8 à 4 ; Abitibi-Témiscamingue de 7 à 3 ; Côte-Nord de 7 à 2 ; Nord du Québec de 3 à 1 ; Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de 6 à 3 ; Chaudière-Appalaches de 9 à 5 ; Laval de 3 à 1 ; Lanaudière de 5 à 2 ; Laurentides de 6 à

3 ; et Montérégie de 23 à 9. Trois commissions scolaires conserveront leur statut particulier. Il s'agit de celles des Cris, de Kativik et du Littoral. Les commissions scolaires anglophones passeront de 15 à 5 hors de Montréal.

La présidente de la FCSQ n'a pas mis de temps à réagir, demandant un prolongement de la période de consultation. « On ne peut pas faire des mariages heureux après deux mois de fréquentation », dit-elle. Elle soutient qu'une telle réforme doit se réaliser dans le respect de la volonté des milieux concernés et qu'elle doit être décidée à ce niveau. « Nous nous opposerons à tout « bulldozer » des structures pour atteindre un but qui est plutôt nébuleux », martèle Mme Drouin.

Lorraine Pagé, de la CEQ, indique que sa centrale appuie la volonté et la démarche de la ministre Marois. Elle invite d'ailleurs le gouvernement fédéral à faire diligence dans ce dossier et « à permettre un amendement constitutionnel permettant d'éliminer toute référence confessionnelle dans la définition du statut des commissions scolaires sur tout le territoire québécois ».

Mme Pagé demande le statu quo à Montréal et à Québec tant que l'amendement ne sera pas obtenu, cela afin d'éviter une superposition de structures confessionnelles et linguistiques. « Tout en étant favorable à l'implantation des nouvelles commissions scolaires dès 1998, la CEQ ne souscrit pas pour autant au délai fixé pour la consultation », a déclaré la présidente.

Neuf Oscars pour *The English Patient*

NUEUF / Suite de la page A1

tient, le producteur Saul Zaentz se voyait honoré par le Prix Irving G. Thalberg Memorial destiné à souligner le haut niveau de l'ensemble de sa carrière. Parmi les rares ayant échappé au raz-de-marée figuraient les deux Oscars à *Fargo*, l'un pour le meilleur scénario original aux frères Ethel et Joel Coen, l'autre pour la meilleure actrice, Frances McDormand. L'Australien Geoffrey Rush n'a pas surpris non plus avec l'Oscar du meilleur acteur pour sa magistrale interprétation d'un pianiste mentalement perturbé dans *Shine*. Billy Bob Thornton a décroché l'Oscar de la meilleure adaptation pour *Sling Blade*. Cuba Gooding Jr. a décroché l'Oscar du meilleur acteur de soutien pour *Jerry Maguire*.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par :
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.



Mardi, 25 mars 1997

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 0-1-9
à quatre chiffres : 5-7-3-6

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;

■ à Montréal : FTQ, complexe FTQ, hall d'entrée, 545, boul. Crémazie Est (métro Crémazie), de 10 h à 20 h. Objectif : 400 donneurs ;

■ à Saint-Jérôme : collecte de la Sûreté du Québec, Manège militaire, 825, rue Fournier, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif : 350 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le choix des acheteurs d'ici

■ John Galliano a beau déguiser Cindy Crawford en geisha excentrique dans son défilé de Christian Dior et Alexander McQueen peut faire jouer les « gogo girls » à Béatrice Dalle sur le podium de Givenchy, les acheteurs resteront presque toujours de glace devant cette mode de cirque. Les consommatrices aussi. Demain, dans le cahier Mode, des acheteurs montréalais parlent de leurs coups de coeur et coups de pied aux collections automne-hiver 1997-1998 de Paris qui se sont déroulées du 10 au 19 mars dernier.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

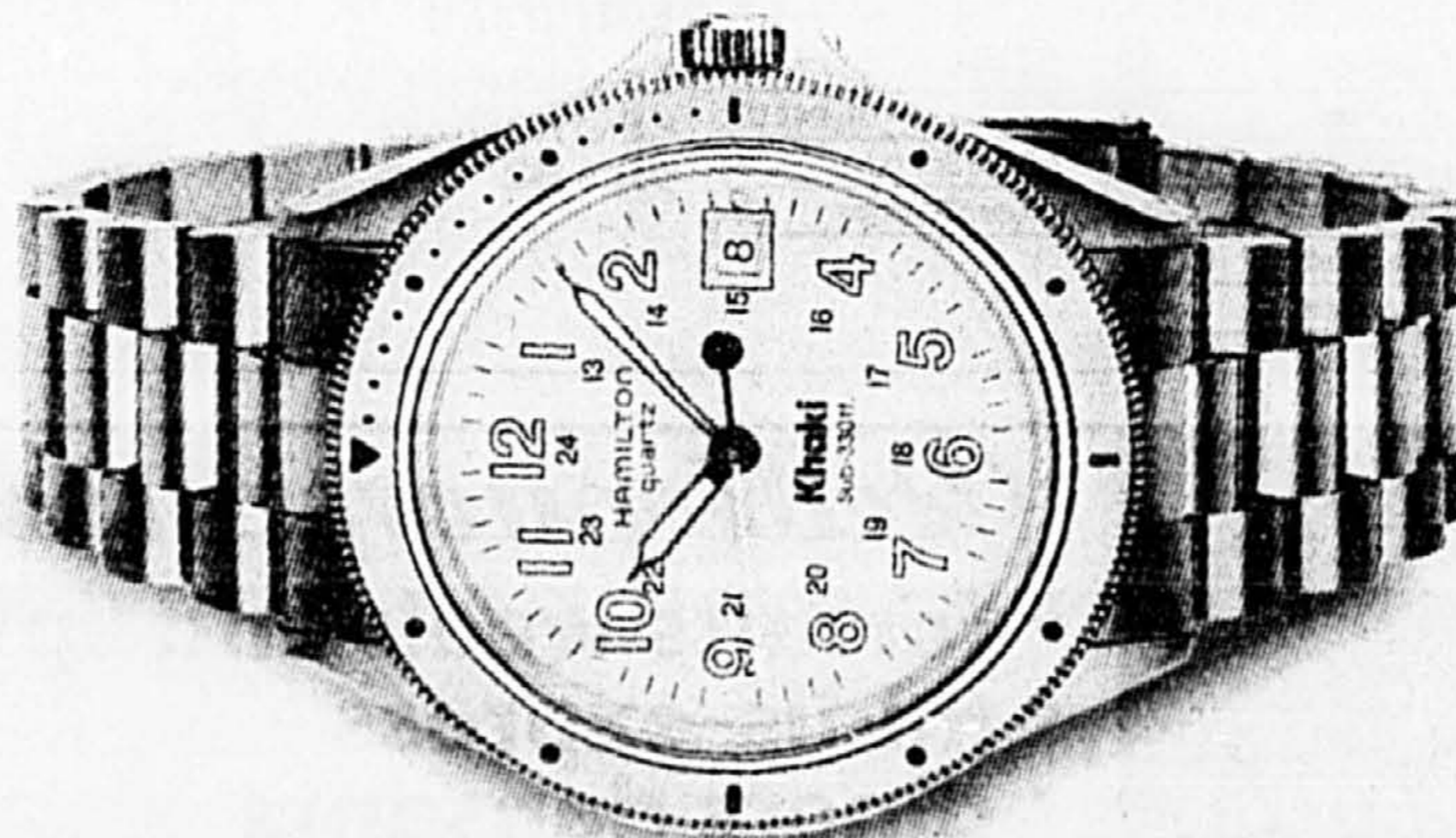
Avez-vous regardé la remise des Oscars diffusée hier depuis Hollywood ?

Cinq personnes liées de toute évidence à l'Ordre du Temple solaire ont été retrouvées mortes dans une maison de Saint-Casimir-de-Portneuf. Cela vous surprend-il ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui: 22 %
Non: 78 %


Hamilton
America's Timekeeper
Depuis 1892



En vente chez les détaillants Hamilton autorisés:
Montréal Birks Square Phillips,
Eliko et Roger Roy • Pointe Claire Birks

La Presse

Le mot du jour
item

■ Ce mot appartient en français au vocabulaire de la psychologie ou de la linguistique. Il constitue un anglicisme au sens de *sujet*, de *question* ou de *point* à l'ordre du jour, de *produit* ou d'*article* en magasin, d'*article* d'une convention collective ou d'un contrat, de *poste* ou d'*élément* d'un compte.

Paul Roux

Le Château Frontenac
à partir de
99\$
1 800 441-1414

L'EXPRESS
DU MATIN

Flamingo reconstruit

■ La direction d'Aliments Flamingo a annoncé hier la reconstruction de son usine de transformation de volailles de Saint-Damase, près de Saint-Hyacinthe, incendiée le 22 novembre dernier. Du même coup, Flamingo a fait l'acquisition d'un bâtiment et d'une propriété adjacente à l'usine incendiée afin de regrouper certaines opérations. L'ensemble des 186 employés de l'usine de Saint-Damase seront rappelés au travail. Les opérations devraient reprendre au plus tard en septembre.

Régies régionales

■ La tenue d'élections aux conseils d'administration des régies régionales a été fixée au 22 mai. Dans cette perspective, le ministre Jean Rochon a procédé, le 12 mars, à la nomination d'un président ou d'une présidente d'élection dans chacune des régions où est instituée une régie régionale. Le processus électoral s'est amorcé le 21 mars, par l'envoi des avis d'élection.

Menace de grève dans l'entretien ménager

■ Réunis en assemblée générale samedi dernier, les travailleurs de l'entretien ménager régis par le décret de Montréal ont voté dans une proportion de 90 % en faveur de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève. Ces quelque 5000 travailleurs, membres de l'Union des employés de service, affiliée à la FTQ, tentent depuis près d'un an de renouveler leur convention collective avec leurs employeurs, regroupés dans l'Association de services d'édifices Québec. À l'issue de l'assemblée de samedi, le syndicat a constitué un comité de stratégie pour la planification des moyens de pression et l'organisation éventuelle de la grève.

Grève chez Weston ?

■ Les employés de la Boulangerie Weston, de Longueuil, ont rejeté avant-hier les dernières offres patronales, tout en accordant à 96 % un mandat de grève générale à leur exécutif. Le syndicat des 230 employés, affilié à la CSD, est en négociation depuis juin 1996; les parties s'affrontent principalement sur l'horaire de la semaine de travail et sur la retraite des employés. La partie patronale insiste pour obtenir de ses travailleurs une modification de l'horaire de la semaine de travail, qu'elle voudrait échelonner sur sept jours tout en maintenant la rémunération au tarif horaire régulier. Le syndicat s'oppose catégoriquement à cette demande.

Programme d'études expérimental

■ Dès septembre, des élèves admissibles en quatrième secondaire pourront s'orienter vers l'un des trois nouveaux programmes de formation professionnelle et technique: la technologie de l'électronique audiovisuelle, la technologie de l'électronique industrielle et le génie mécanique. Ils pourront obtenir trois diplômes en cinq ans, au lieu de sept en temps normal: le diplôme d'études secondaires, le diplôme d'études professionnelles et le diplôme d'études collégiales. Cette nouvelle voie de formation est proposée par un consortium de quatre commissions scolaires, Jérôme-Le-Royer, Le Gardeur, Sainte-Croix et Sault-Saint-Louis, et de deux cégeps, Saint-Laurent et Vieux-Montréal. Seuls 100 à 150 élèves, parmi les plus brillants, pourront bénéficier de ce programme.

Chambly comblé

■ Le gouvernement du Québec a consenti une aide additionnelle de 100 000 \$ au projet de construction de la piscine intérieure de Chambly, dans le cadre du programme d'aide aux infrastructures Canada-Québec. Ainsi, le ministère des Affaires municipales a accepté de faire passer la subvention totale de 1,5 à 1,6 million pour la construction de cette piscine semi-olympique. Ce projet, évalué à 3,3 millions, est actuellement en voie de réalisation et la fin des travaux est prévue pour le 31 mai.

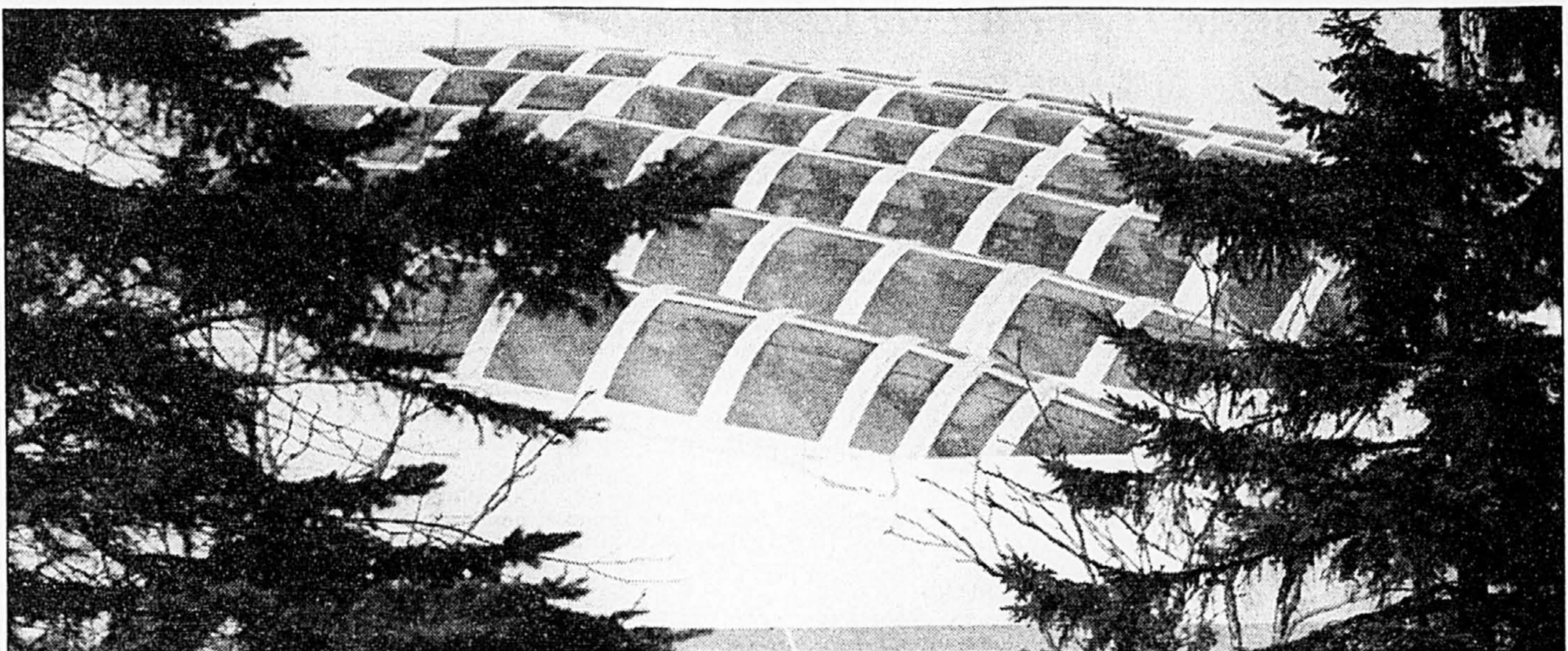


PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Le haut taux d'humidité du Biodôme se condense dans le béton du toit qui constitue l'ossature du bâtiment. Il y a des infiltrations d'eau autour des puits de lumière, appelés lanterneaux.

Le Biodôme risque de s'écrouler

« Il doit déménager, sinon la structure va s'effondrer », affirme Taillibert

ANDRÉ NOËL

Le Biodôme devra déménager, soutient l'architecte Roger Taillibert, qui a dessiné les plans du bâtiment pour en faire un vélodrome, et non un ensemble de zoo, d'aquarium et de jardins.

« Il faudra sortir le Biodôme de là, car un jour ou l'autre, c'est la structure qui lui tombera sur la tête », a dit M. Taillibert, au cours d'un entretien téléphonique depuis Paris, hier.

Le bâtiment est un grand voile de béton percé de puits de lumière sur 60 % de sa surface. Il a été inauguré en 1976, pour les Jeux olympiques, en tant que vélodrome et centre de sport intérieur. Il appartenait alors à la Régie des installations olympiques (RIO), une agence du gouvernement québécois. La construction avait coûté 75 millions.

Alors qu'il était directeur du Jardin botanique, le maire Pierre Bourque avait convaincu la Ville de Montréal et la RIO d'y aménager plutôt des écosystèmes, avec des bassins, des plantes, des animaux, des poissons. La transformation a

coûté 58 millions.

Les architectes de la Ville se sont aperçus, il y a quelques mois, que le haut taux d'humidité se condensait dans le béton du toit. Il y a des infiltrations d'eau autour des puits de lumière, appelés lanterneaux. Selon M. Taillibert, cette humidité est incompatible avec le toit, qui constitue l'ossature du bâtiment.

« Ça va beaucoup plus loin. Les micro-organismes attaquent aussi le béton. Il n'y a pas une purification totale de l'air. L'humidité relative pénètre dans les structures. J'avais parlé de ça aux promoteurs du Biodôme. Je leur avais dit que c'était une grande erreur de vouloir transformer ainsi le vélodrome.

« La condensation interne provoque de la corrosion, qui donne la destruction. Tout le monde connaît ça par coeur. Tôt ou tard, il faudra que le Biodôme déménage. Ou

aiors, c'est la structure qui va s'effondrer. Des décisions irréfléchies ont été prises. »

Le maire Pierre Bourque, lui, a dit que les problèmes de condensation étaient imprévisibles. « On a quand même mis 300 000 \$ pour faire des études, a-t-il dit. On verra ce qui va se passer. C'est un problème technique. Je crois que nos ingénieurs sont là pour régler les problèmes. »

Robert Couvrette, directeur du Biodôme, s'est fait rassurant: « Il ne faut pas exagérer l'ampleur du problème, a-t-il dit. Le toit a 23 ans. Les lanterneaux aussi. Il est nécessaire de faire une expertise. À la quantité de fenêtres qu'il y a, je crois que c'est normal qu'il y ait quelques infiltrations. »

Le directeur du Service des immeubles de la Ville, André Blain, n'a pas voulu commenter la décision d'aménager le Biodôme dans le vélodrome. « Mon mandat, moi, ce n'est pas de refaire le passé, a-t-il dit. C'est d'essayer de garantir l'étanchéité et la sécurité du public à meilleur coût. On ne refait pas l'histoire. »

M. Blain a émis un communiqué

pour rappeler qu'il n'y a aucun problème de sécurité pour les visiteurs. Saulie Zajdel, membre du comité exécutif, admet qu'il faudra isoler le toit. Selon lui, il y a un moyen de s'en tirer pour moins de quatre millions de dollars.

Les conseillers de l'opposition n'en sont pas sûrs. Hélène Fotopulos, conseillère du Rassemblement des citoyens de Montréal, croit que les travaux pourraient coûter 10 millions. « Ça risque de coûter une fortune, a-t-elle dit. Le bébé de M. Bourque commence à être pas mal gourmand. »

Le vélodrome affichait un déficit d'exploitation de 1,5 millions par an. Le déficit du Biodôme est au moins quatre fois plus élevé, souligne Mme Fotopulos. Il est difficile d'avoir des chiffres exacts: certains fonctionnaires disent que l'exploitation du Biodôme, qui appartient désormais à la Ville, coûte près de huit millions de dollars par année aux contribuables montréalais. Le nombre de visiteurs a tendance à baisser. Il était de un million en 1994. Il a à peine dépassé 900 000 l'année dernière.

La mère qui a tué son enfant autistique coupable d'homicide involontaire

YVES BOISVERT

Danielle Blais, cette femme de 44 ans qui a noyé son fils autistique pendant une crise de désespoir, s'est avouée coupable hier d'un homicide involontaire.

La femme avait d'abord été accusée de meurtre prémédité. Mais le rapport psychiatrique préliminaire ne laisse aucun doute: elle était dans un état dépressif profond au moment du drame.

Son geste, impulsif, est le fruit d'une escalade, ou plutôt d'une descente aux enfers, a dit Me Lori Weitzman, du ministère public, devant le juge Jean Falardeau, de la Cour du Québec.

La mère ne pouvait plus vivre avec l'enfant, mais ne pouvait se résoudre à le quitter.

Le 6 novembre 1996, vers 7 h 30, dans son appartement du quartier Ahuntsic, Mme Blais a noyé Marc-Antoine, six ans, dans la baignoire. Elle s'est ensuite ouvert les veines et a appelé la police.

« C'est par amour qu'elle l'a tué », dit-on dans son entourage. Plusieurs avaient déploré à l'époque le manque de soutien offert aux parents d'enfants lourdement handicapés. Mme Blais vivait seule avec son enfant.

Me Weitzman et Me Robert La Haye, en défense, ont dit au juge que les rapports psychiatriques définitifs seront prêts le 18 juin, date où sera débattue la peine.

La femme est détenue et traitée à l'institut psychiatrique Philippe-Pinel depuis le drame, et y demeurera en attendant sa peine.

La saison change, changez-vous

LE
TAILLEUR
SE TAILLE
UNE
PLACE

Le printemps! Le voici enfin et avec lui, un morceau indémodable: le tailleur. Celui-ci se multiplie à l'infini avec toutes ses composantes: veston à ceinture, veste sans manches, veston court, pantalon, bermuda et jupe courte boutonnée. Décliné en 10 couleurs, il est incontournable.

Recherchez notre griffe maison

LA VIE LA MODE



AILES

LES AILES DE LA MODE

• MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537 •

Une réforme qui fait fi de la réussite des enfants ?

Une association régionale de commissions scolaires doute des bonnes intentions de Québec

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La réforme annoncée hier par la ministre Pauline Marois met de côté la réussite des écoliers pour ne penser qu'à réaliser des économies, soutient la présidente de l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides-Lanaudière (ACSRLLL).

en éliminer trois, ce qui est très loin d'un redécoupage scolaire selon les territoires des municipalités régionales de comté (MRC). Dans les Laurentides, il y a bien plus que trois MRC. Je pense qu'avec ce projet nous reculons au lieu d'avancer», a dit Mme Filiatrault, quelques minutes avant de quitter son domicile pour aller dans un cocktail où l'invité d'honneur était le premier ministre Lucien Bouchard.

Mme Filiatrault, qui préside le regroupement de neuf commissions scolaires, se proposait de poser quelques questions au chef du gouvernement québécois...

La pédagogie, moins importante que le municipal ?

Mme Filiatrault se demande aussi ce qu'il va advenir des négociations locales. Dans Laval, les trois commissions scolaires francophones sont membres de l'ASCRL, tandis que dans les Laurentides il y en a cinq sur six et dans Lanaudière, une sur cinq.

« Mme Marois, dit-elle, ne tient pas compte que plusieurs clauses

touchent seulement le palier local. Nous devons renégocier certains points après les pénibles négociations qui se terminent.

« Le délai exigé est beaucoup trop court. On nous donne jusqu'au 2 juin. Par contre, les municipalités visées par un projet de regroupement ont deux ans pour se décider et faire connaître leurs commentaires. La pédagogie est-elle moins importante que les municipalités aux yeux de la ministre ? »

À Laval, les dirigeants scolaires s'attendaient à voir disparaître au moins l'une des trois commissions scolaires francophones de l'île. Des études avaient même été entreprises, et des services, dont l'imprimerie, sont déjà regroupés.

Une partie de la clientèle de la commission scolaire des Mille-Îles est dans les municipalités au nord de la rivière. Et selon le plan de la ministre, pense Mme Filiatrault, ces enfants seront envoyés dans l'une des trois grosses futures commissions scolaires des Laurentides.

« Que vont devenir les enseignants de ces enfants ? » a-t-elle conclu.

Proposition de restructuration du réseau scolaire

Commissions scolaires	1996-1997	Après la restructuration
Linguistiques francophones		
Bas-St-Laurent	11	3
Saguenay—Lac-St-Jean	9	3
Québec	10	5
Mauricie—Bois-Francs	14	5
Estrie	7	3
Montréal	5	à déterminer
Ouataouais	8	4
Abitibi-Témiscamingue	7	3
Côte-Nord	7	2
Nord-du-Québec	3	1
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	6	3
ChaudièreAppalaches	9	5
Laval	3	1
Lanaudière	5	2
Laurentides	6	3
Montréal	23	9
Total	133	52+
Linguistiques anglophones		
Montréal	1	à déterminer
Autres régions	15	5
Total	16	5+
Confessionnelles		
Québec catholique	1	1
protestante	1	1
Montréal catholique	1	1
protestante	1	1
Total	4	4
À statut particulier (Crie, Kativik et du Littoral)		
	3	3
TOTAL	156	64+

Infographie La Presse

Au cours d'une entrevue avec *La Presse*, Mme Carole Filiatrault a déclaré, peu de temps après avoir été informée de la refonte envisagée, que créer des méga-commissions scolaires n'aiderait aucunement les élèves.

« Le sentiment d'appartenance va disparaître. Nous n'avons qu'à penser à la région des Laurentides, qui s'étend de la rivière des Mille-Îles à Mont-Laurier. Actuellement, six commissions scolaires couvrent ce vaste territoire. Mme Marois veut

Le facteur ne veut pas sonner

Agence France-Presse MINDEN, Allemagne

Plus de 10 000 lettres ont été découvertes hier chez un facteur de Minden, qui emmagasinait le courrier depuis 1994, a annoncé la police qui s'explique ce stockage par la paresse du postier.

« La chambre toute entière était pleine de lettres ; il y en avait jusque dans le lit », a déclaré un porte-parole de la police.

Le facteur, âgé de 24 ans, avait commencé à entasser les lettres chez lui par paresse avant d'avoir l'idée de chercher de l'argent dans le courrier, a précisé le porte-parole, selon qui le jeune homme a ainsi mis la main sur 2000 deutschmark (environ 1600 \$).

La police a été alertée par un mécanicien qui avait découvert une partie des lettres dans le coffre de la voiture que le facteur lui avait demandé de réparer.

loto-québec résultats

Banco	Quatre-vingt
Tirage du 97-03-24	Tirage du 97-03-24
2 11 16 17 23	3 4
25 27 36 41 51	019 5736
45 46 48 49 52	Extra
61 63 66 68 69	Tirage du 97-03-24
	NUMÉRO: 000769

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

10^e ANNIVERSAIRE
passionnant

ACURA

Faites la fête en **INTEGRA**

Pour un temps limité
L'Integra 1997 Édition spéciale

Transport et préparation inclus

287\$*

PAR MOIS / 48 MOIS



Vous pourriez gagner une **NSX** pour l'été*



VOUS NE RÊVEZ PAS! POUR CÉLÉBRER LEUR 10^e ANNIVERSAIRE, LES CONCESSIONNAIRES ACURA DU QUÉBEC METTENT UNE INCROYABLE NSX À LA DISPOSITION D'UN ACHETEUR CHANCEUX. ACHÉTEZ L'ACURA NEUVE DE VOTRE CHOIX, D'ICI AU 20 JUIN 1997 CHEZ UN CONCESSIONNAIRE ACURA PARTICIPANT, ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UTILISATION D'UNE RUTILANTE NSX POUR L'ÉTÉ!

* Pour être déclarée gagnante, la personne choisie au hasard devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Valeur approximative du prix: 15 000 \$. Ce concours est ouvert au 18 ans et plus. La version complète des règlements de ce concours peut être obtenue chez les concessionnaires Acura du Québec participants.

* Tarif de location-bail de 48 mois (total des paiements: 13 776 \$), pour le modèle DC433V. Un acompte de 2 456 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.



ACURA
Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

- ACURA GABRIEL**
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux. 696-7777
- LES GALERIES ACURA**
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou. 354-8811
- ACURA BROSSARD**
9100, boul. Taschereau,
Brossard. 659-1616
- ACURA PLUS**
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville. 435-4455
- LUCIANI ACURA**
4040, rue Jean Talon O.,
Montréal. 340-1344

JONC ANNIVERSAIRE

à diamants, et saphirs, rubis ou émeraudes sur OR 14 carats



AU CHOIX VENTE 288 \$ chacun

LE PARCHEMIN
DEPUIS 1966

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

ROLEX



Oyster Perpetual Datejust

KAUFMANN
de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES
DEPUIS 1954

2195 rue Crescent, au sud de la rue
Sherbrooke, (514) 848-0595

De l'enthousiasme à l'inquiétude chez les administrateurs montréalais

MARTHA GAGNON

En Montérégie, où le nombre de commissions scolaires diminuera de 23 à neuf, les réactions des administrateurs vont de l'enthousiasme à l'inquiétude.

Réunis à Saint-Jean-sur-Richelieu hier, plus d'une cinquantaine de directeurs généraux et de présidents de commissions scolaires ont pris connaissance dans le calme de la nouvelle carte des fusions qui touche l'ensemble du réseau. Pas de pleurs ni de grincements de dents en public. La plupart semblent résignés à entreprendre le processus de fusion même si certaines alliances seront difficiles.

« Il y a dix ans que je souhaite une telle chose, déclare Normand Lapointe, directeur de la CS Le Goléand, dont le territoire s'étend de La Prairie jusqu'à la frontière américaine et compte 16 000 élèves. C'est très sage comme décision. Le contexte économique nous oblige à nous unir pour nous renforcer. Il y a des commissions scolaires qui ne peuvent même plus se payer du personnel de soutien. »

La CS Le Goéland devra fusionner avec la CS de Châteauguay, qui est plus petite et dessert 6000 élèves. La nouvelle

commission scolaire regroupera 24 000 jeunes.

« Je n'ai pas senti d'aversion de l'autre côté, dit M. Lapointe. Comme je représente la plus grosse commission scolaire, je suis mal placé pour faire des prédictions sur la façon dont les choses se dérouleront. Nous n'avons jamais eu de véritables discussions sur la fusion. Avec une quarantaine d'écoles, notre commission est déjà en pleine croissance. »

M. Lapointe souligne qu'il a déjà vécu la fusion à la Commission scolaire régionale Lignery, en 86, et que « tout le monde y a trouvé satisfaction. C'est un processus inévitable ».

La présidente de la CS Taillon, Fernande LeBlanc-Sénéchal, est du même avis : « Nous sommes prêts à embarquer dans le train. Je suis heureuse de voir que allons enfin pouvoir rétablir l'équité dans la taxation. Il y a longtemps que nous nous plaignons d'avoir atteint le plafond, alors que ce n'est pas le cas d'autres commissions scolaires. »

Ainsi, le taux de taxation scolaire pour un citoyen de Saint-Hubert (CS Taillon), est de 0,3344 \$ par 100 \$ d'évaluation, alors qu'il est de 0,2263 \$ pour celui de Brossard (CS de Brossard). Des disparités existent aussi entre les villes de Saint-Lambert et de LeMoine.

La CS Taillon devra se regrouper avec les commissions

scolaires Jacques-Cartier, Brossard, Greenfield Park et une partie de l'Eau-Vive (Vieux-Longueuil et Saint-Lambert). Au total, 46 000 élèves.

« Je pense qu'il y a une bonne ouverture de la part de la commission scolaire Jacques-Cartier, mais j'ignore quelle sera la réaction des autres, dit Mme LeBlanc-Sénéchal. Il y a trois semaines, nous avons eu une première rencontre, à l'exception de Greenfield Park, pour mettre des choses en commun. »

Selon elle, « les administrateurs semblent satisfaits dans l'ensemble même si plusieurs trouvent que la période de consultation est trop brève. Ce qui n'est pas mon cas. Je pense que nous sommes prêts à agir ».

Les réactions risquent d'être moins enthousiastes à la commission scolaire l'Eau-Vive qui regroupe plusieurs villes, dont celles de Boucherville, Saint-Lambert, Varennes et le Vieux-Longueuil. La commission scolaire devra être scindée : une partie dans la MRC Champlain et l'autre dans Lajemmerais. Cette situation crée des insatisfactions, mais les administrateurs n'ont pas encore fait part de leurs commentaires.

À la CS Mont-Fort (qui fusionnera avec l'Argile-Bleue et une partie de l'Eau-Vive) le président du syndicat de l'enseignement de Champlain et le comité de parents ont déjà déclaré qu'ils appuyaient le projet de fusion.

Lorraine Pagé contestée

MICHÈLE OUIMET

Lorraine Pagé, la présidente de la CEQ, est contestée. Le partenariat et la concertation, prônés depuis quelques années par la centrale syndicale, heurtent de plus en plus de membres et la grogne gagne une partie non négligeable des troupes.

Le cœur de cette contestation vient de l'Alliance des professeurs de Montréal, le plus important syndicat de la CEQ, le noyau pur et dur. L'Alliance, présidée par Diane Fortier, regroupe les 8000 enseignants de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).

« La CEQ est beaucoup trop près du pouvoir et nos divergences avec la direction actuelle sont très profondes, explique Diane Fortier. Nous prônons un syndicalisme plus militant qui rompt avec l'État et sait prendre ses distances. »

Douze syndicats sur 53, comptant les tiers des membres, seraient mécontents.

De l'avis même de Monique Richard, la première vice-présidente de la CEQ, qui travaille en étroite collaboration avec Lorraine Pagé, la grogne et le malaise sont réels.

« Il y a un malaise, reconnaît-elle. Il existe une ligne plus radicale qui s'oppose au partenariat et préconise un syndicalisme de combat. »

La grogne s'est nourrie d'une série d'événements, soit la participation visible de Mme Pagé au camp du OUI pendant la campagne référendaire, sa participation au sommet socio-économique d'octobre, son appui au déficit zéro et sa stratégie de partenariat dans les négociations avec Québec.

« Le gouvernement veut toujours nous associer à tout et ça nous met dans une position difficile », explique Monique Richard.

Certains membres affirment que Lorraine Pagé « couche avec le gouvernement ». Pour un syndicaliste, c'est l'insulte suprême, le dernier des défauts.

Lorraine Pagé est inquiète. « Ces nouvelles formes de représentation syndicale (partenariat et concertation) créent des remous, admet-elle. Je suis plus à l'aise sur le terrain du partenariat pour certaines questions, mais ça nous oblige à la vigilance. »

Le mandat de Lorraine Pagé, qui a toujours été élue à la tête de la CEQ depuis juin 1988 sans la moindre opposition, doit être renouvelé au congrès de juin. Les contestataires auront peut-être une candidate, Jocelyne Wheelhouse, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue, qui pourrait briguer la présidence.

« Je suis en réflexion, dit Mme Wheelhouse. La CEQ est beaucoup trop collée au pouvoir et on a besoin de retrouver nos bases. Avec le partenariat, on s'éloigne de notre mandat. Nous devons refaire le plein avec les groupes communautaires. »

Selon Mme Wheelhouse, au moins la moitié des membres partagerait sa vision du syndicalisme.

Le congrès de juin en sera un d'orientation où le concept de partenariat sera mis sur la table, étudié sous toutes ses coutures, évalué et peut-être même rejeté. Quel type de syndicalisme doit être mis de l'avant et quelles relations la CEQ doit-elle entretenir avec l'État ? Ces deux questions seront au cœur des débats.

« Pendant le congrès, explique Diane Fortier, on va contester le type de syndicalisme en vigueur à la CEQ. »

Quant à Lorraine Pagé, elle sera fort occupée à tenter de refaire l'unité de la centrale.

Otterburn Park: problème de vieux règlements d'emprunt

MARTHA GAGNON

La mairesse d'Otterburn Park n'écartera pas la possibilité que l'on doive adopter une loi privée pour régler l'épineux problème d'une trentaine de règlements d'emprunt dont la gestion a été déficiente dans le passé, ce qui place l'administration dans une situation difficile.

« Nous avons hérité des erreurs comptables commises il y a 15 ou 20 ans », a expliqué hier Mme Andrée Garon. « Il faudra sans doute en arriver à un projet de loi spéciale pour corriger les iniquités et rétablir la situation à la satisfaction de la Ville et des contribuables. »

Ces erreurs ou négligences comptables pourraient entraîner des hausses ou des réductions de taxes pour plusieurs propriétaires. Dans certains cas, la répartition des taxes d'amélioration locale n'a pas été faite d'une façon équitable. Avec pour résultat que des propriétaires n'ont pas payé durant des années ce qu'ils auraient dû payer pour les travaux réalisés.

Dernièrement, des propriétaires de la rue Spider ont sursauté en recevant leur compte de taxes qui comprenait une augmentation surprise pour le paiement de travaux d'infrastructures effectuées il y a 13

ans. Sans aviser les propriétaires, la Ville avait décidé de réajuster les taxes d'amélioration locales pour corriger les lacunes du passé.

Or, le ton a monté chez les propriétaires qui ont refusé de payer la nouvelle augmentation. Devant ces protestations, la Ville a accepté de suspendre les paiements pour analyser la situation dans son ensemble. D'autres propriétaires dans des secteurs différents sont aussi touchés par ce problème administratif.

Selon Mme Garon, « la Ville doit trouver des solutions de concert avec le ministère des Affaires municipales. Il faut revoir tous les règlements d'emprunt qui ont été

adoptés durant la période où le coût des infrastructures était entièrement payé par la Ville. Un processus extrêmement complexe. Il faut retourner jusqu'à 20 ans en arrière. Nous ignorons, pour l'instant, quel sera l'impact sur la taxation et les citoyens. »

La Ville vient de s'adjoindre les services d'une avocate, Lyne Burelle, pour l'aider à préparer le dossier qu'elle devra remettre au ministère des Affaires municipales, possiblement à la fin du mois de juin. « Me Burelle sera le lien entre la Ville et le ministère, dit Mme Garon. La Ville a jusqu'au 30 novembre pour entreprendre des actions. »

La mairesse, qui vient d'annoncer son intention de se présenter à nouveau aux élections de novembre, précise que l'administration actuelle n'est nullement responsable de cette situation. « Je suis consciente que plusieurs citoyens sont inquiets et que cette situation crée une impression d'instabilité administrative, dit-elle. Mais nous nous efforçons de corriger les choses. »

Les élections promettent d'être animées. Un conseiller, Guy Dubé, a lui aussi annoncé sa candidature à la mairie. Il affirme vouloir mettre un frein aux dépenses injustifiées.

**FIDO
GARDE VOS
MESSAGES.**

MESSAGERIE VOCALE PERSONNELLE



Fido est le petit secrétaire de poche que vous attendiez. Prenez par exemple la Messagerie vocale personnelle. Que votre ligne soit occupée, que votre appareil soit éteint ou que vous décidiez tout simplement de ne pas répondre, Fido reçoit vos appels et garde en mémoire tous vos messages vocaux ou numériques. Dans le cas d'un message numérique, le numéro s'affiche automatiquement à l'écran de l'appareil. Futé, ce Fido!

La Messagerie vocale personnelle n'est qu'une des fonctions novatrices que le Service Fido^{MC} met à votre disposition pour vous assurer la pleine maîtrise de vos communications personnelles et professionnelles. Voici les autres :

Le Service Fido

- Appel en attente
- Renvoi d'appels
- Service conférence (selon l'appareil choisi)

Les Services personnalisés Fido

- L'Afficheur
- Messagerie vocale personnelle
- Messagerie fax
- Messagerie texte

PRIX DE LANCEMENT

400 minutes
40 \$ par mois

Fido vous propose un prix de lancement garanti pour deux ans si vous vous en prévaluez dès maintenant : 400 minutes par mois, quelle que soit l'heure, pour seulement 40 \$. Et au-delà de ce généreux laps de temps, la minute est calculée au tarif exceptionnel de 20¢.

Ce n'est pas tout. Avec Fido, la facturation est honnête. Tout temps d'antenne est calculé à la seconde et non arrondi à la minute. Pas un mot de plus, pas un cent de plus. Imaginez les économies!

Veillez prendre note que les prix de l'appareil Fido^{MC}, de la carte à puce, du permis SCP, des Services personnalisés et des appels interurbains ne sont pas compris dans ce programme tarifaire.

OÙ NICHE FIDO ?

- **Magasin Fido :**
1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Comptoir Fido du Carrefour Angrignon
- Comptoir Fido du Carrefour Laval
- Comptoir Fido du Centre Rockland
- Comptoirs Fido des Ailes de la mode
- Comptoirs Fido des succursales Bureau en gros de la région du Grand Montréal



Appelez-le par son nom.
925-FIDO
www.fido.ca



**C'EST VOUS
LE MAÎTRE.**

Montréal métro

Les élus de l'île unanimes contre la hausse de taxe scolaire jugée inique et incohérente

MICHÈLE OUMET

Les élus montréalais ont dénoncé hier, en conférence de presse, la hausse des taxes scolaires qui frappe de plein fouet les contribuables de l'île de Montréal.

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, la présidente du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, Véra Danyluk, le vice-président du Conseil scolaire de l'île, John De Luca, le porte-parole de la Conférence des maires de banlieue, Frank Zampino, et les représentants de six des huit commissions scolaires de l'île, ont tous fustigé, avec une rare unanimité,

« l'iniquité » et « l'incohérence » du gouvernement qui, d'une part, promet d'aider Montréal et, de l'autre, lui assène des augmentations considérables de taxes.

Globalement, ont-ils expliqué, la hausse de la taxe est de 100 millions.

L'île de Montréal hérite de la plus grosse part de la facture, soit 75 %. Pourtant, elle ne compte que

18 % de la clientèle scolaire de la province.

Le taux de la taxe scolaire est plafonné à 35 cents du 100 \$ d'évaluation. À peine 25 % des commissions scolaires de la province n'ont pas encore atteint ce plafond, dont les huit commissions scolaires de l'île. Avec la hausse annoncée la semaine passée par le gouvernement, le taux de la taxe dans l'île passera de 21 à 31 cents du 100 \$ d'évaluation.

« C'est le même contribuable qui paie les taxes municipales et scolaires, a précisé M. Zampino. Pour le propriétaire montréalais qui vit dans une maison unifamiliale

moyenne, les taxes municipales s'élèvent à 2800 \$ et les taxes scolaires à 500 \$, pour un total de 3300 \$.

« On demande aux contribuables les plus taxés d'en assumer davantage, a dit Pierre Bourque. Avec cette décision, le gouvernement contribue à creuser davantage le fossé entre Montréal et les villes de la couronne. »

Pourtant, Montréal a souvent expliqué au gouvernement qu'elle avait besoin d'un nouveau pacte fiscal qui lui permettrait de stopper l'étalement urbain et que la dernière chose dont elle avait besoin était une augmentation des taxes.

« C'est incompréhensible, a ajouté Pierre Bourque. Je ne sais pas d'où vient cette affaire-là (la hausse de taxes). Je crois que le gouvernement s'est trompé. »

« Ce que Québec fait à Montréal est inconcevable », a déclaré de son côté Véra Danyluk.

Les élus placent beaucoup d'espoir dans le budget qui doit être déposé aujourd'hui. Ils espèrent que Québec proposera un nouveau pacte fiscal qui annulera les effets de la hausse des taxes scolaires et permettra à Montréal de reprendre son souffle.

Les cols bleus économisent 242 388 \$ aux frais de la Ville

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Dans un règlement à l'amiable intervenu le mois dernier, le syndicat des cols bleus a récupéré une somme de 242 000 \$ en intérêts à la suite d'une réclamation de la Ville de Montréal le sommant de rembourser pour plus d'un million de dollars pour des jours de libération syndicale pris entre 1992 et 1995.

L'automne dernier, la Ville avait décidé de récupérer la somme d'un million de dollars en capital plus les intérêts en ne payant plus les primes d'assurance versées par l'administration municipale au nom du syndicat.

La section locale 131 du Syndicat canadien de la fonction publique avait contesté cette démarche par voie de grief le 5 novembre et par une requête en injonction provisoire le 7 novembre. La Cour supérieure rejeta cette requête. Par la suite, le syndicat déposa le 21 novembre une nouvelle demande d'injonction permanente qui devait s'instruire le 4 février dernier.

Quelques jours avant la convocation en Cour, le syndicat soumettait à la Ville une proposition de règlement à l'amiable qui avait pour effet d'éliminer les intérêts dus depuis 1992 et qui représentaient une somme de 242 000 \$.

Le Service du contentieux a convaincu les membres du comité exécutif de l'accepter en signalant les risques inhérents à tout procès. La Ville a donc récupéré plus d'un million de dollars.

Laval étend la collecte sélective

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À compter du 1er avril, les ordures ménagères de Laval ne seront plus envoyées à Lachenaie mais à Sainte-Sophie, ce qui fera économiser annuellement un million à la Ville, somme qui sera réinvestie pour implanter la collecte sélective sur tout le territoire de l'île Jésus.

Laval a signé un contrat de cinq ans avec la compagnie Nepcon au coût approximatif de 4,2 millions par année, basé sur un tonnage annuel d'environ 140 000 tonnes.

Le contrat avec l'Usine de triage Lachenaie et Les Industries Browning Ferris pour l'enfouissement des ordures ménagères de Laval se termine le 31 mars 1997. Les ententes avec les entreprises qui effectuent la collecte des ordures ménagères sur tout le territoire de l'île prennent aussi fin à la même date.

Le directeur du Service des communications de Laval, Pierre René de Cotret, a expliqué que lorsque vient le temps de signer des contrats de ce genre, il faut prendre en considération trois variables: le transbordement, les frais de transport et l'enfouissement.

Des soumissions publiques ont été lancées et Nepcon a été le seul à présenter une offre avec deux options: terrain d'enfouissement de Sainte-Sophie ou terrain de la région d'Argenteuil Deux-Montagnes. Nepcon prend la responsabilité du transbordement, du transport et de l'enfouissement sanitaire des ordures.

Les camions qui ramassent les ordures dans l'île Jésus ne se rendront donc pas à Sainte-Sophie. Ils vont déverser leur contenu dans des conteneurs au centre de transbordement situé dans la zone industrielle, boulevard Saint-Elzéar.

Quand le contrat a été signé pour envoyer les ordures à Lachenaie en 1991, ce centre n'existait pas. Il est ouvert depuis deux ans environ. C'est grâce à ce centre que l'économie sera réalisée, les camions parcourant moins de kilomètres.

Convertir des églises en mausolées pour les sauver

CLAUDE-V. MARSOLAIS

À fin de sauver les 24 églises du centre-ville dont la conservation pose des problèmes pratiques en raison du dépeuplement et de la diminution de la pratique religieuse (29 % au Québec selon un récent sondage Gallup), Jean Décarie, haut fonctionnaire au Service des parcs de la Ville, vient de proposer d'en transformer quelques-unes en mausolées funéraires ou columbariums.

« Cette solution permettrait de préserver l'intégralité de nos cimetières-jardins qui sont de plus en plus envahis par les mausolées », soutient celui qui a élaboré au milieu des années 1980 le plan de conservation du mont Royal.

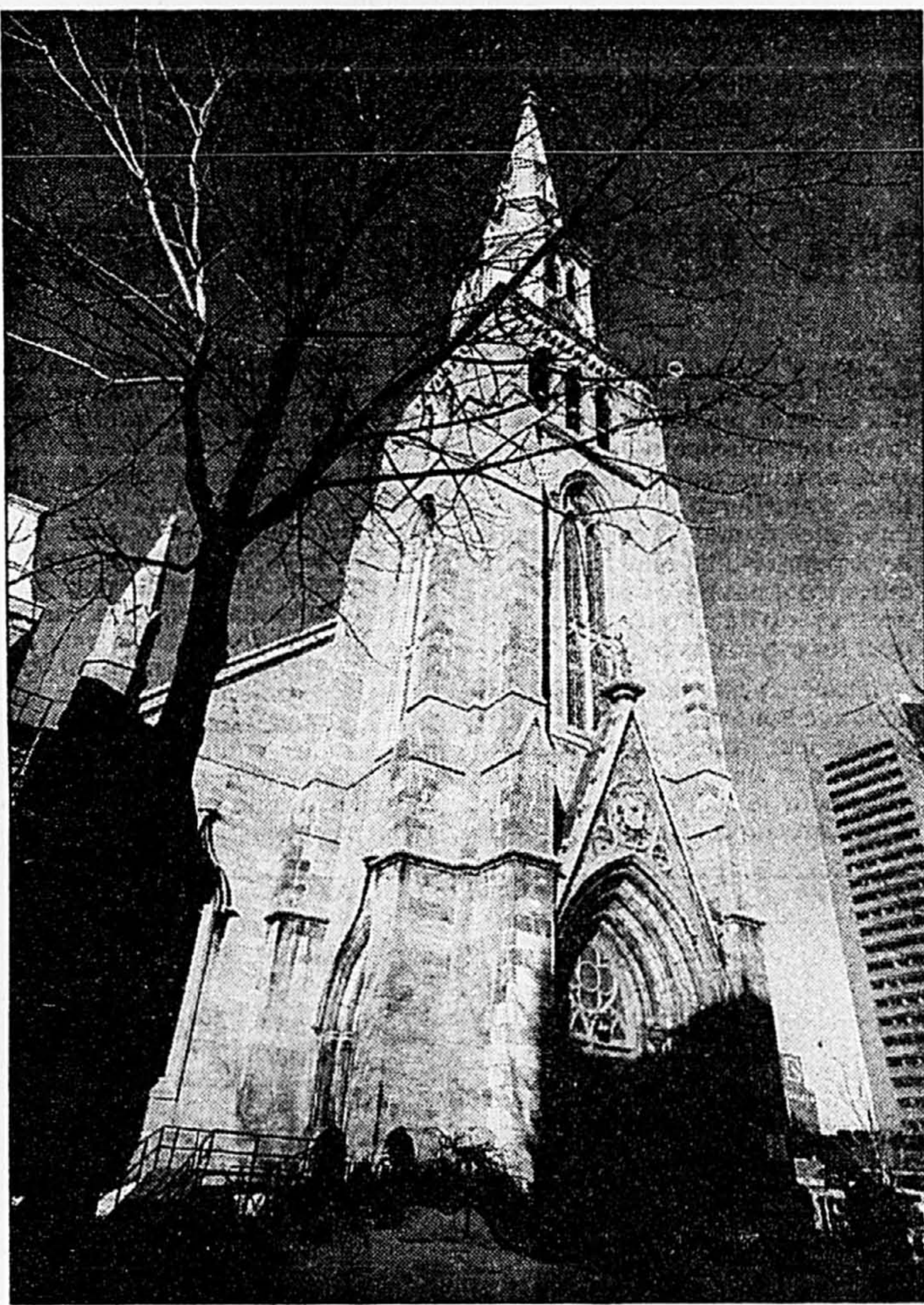
M. Décarie, qui a lancé l'idée lors d'une conférence au Centre canadien d'architecture la semaine dernière, signale qu'il privilégie l'idée de transformer certaines églises en columbariums. « Les mausolées obligent à certaines contraintes techniques et environnementales en raison de la décomposition des corps. Il faut prévoir un système de canalisation pour recueillir les lixiviats. »

L'abbé Claude Turmel, de l'archevêché, reconnaît qu'il y a une baisse de fréquentation importante dans les églises du centre-ville et que l'on assiste à une dégradation économique et sociale qui a des effets sur le maintien des lieux du culte des différentes dénominations religieuses.

Toutefois, l'archevêché n'a pas arrêté de politique précise à ce sujet.

Le partenariat ?

De son côté, le professeur Jean-Claude Marsan, de la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, qui dirige avec des étudiants une recherche sur cette pro-



La magnifique église Saint-Pierre-Apôtre pourrait profiter d'un partenariat avec Radio-Canada.

blématique, soutient que les églises du centre-ville ne pourront plus compter dans l'avenir sur les gouvernements pour survivre, en fai-

sant allusion au programme sur les infrastructures (7,5 millions) ou au programme « culture vivante » (35 millions) du ministère québécois de la Culture.

Pour lui, l'idée de transformer des églises en mausolées ou en columbariums a ses limites. « Lorsque l'on en aura transformé une ou deux pour cette vocation précise, cela suffira à combler les besoins. Il faudra penser à d'autres usages comme des bibliothèques, des salles d'orchestre ou de concert », dit-il.

Le professeur Marsan croit que l'on pourrait sauver de nombreuses églises en développant une certaine forme de partenariat avec des institutions publiques ou des sociétés privées. Il note par exemple que la société Alcan a parrainé la survie de l'église Emmanuel Congrégationnal, que Place de la Cathédrale a en quelque sorte sauvé la cathédrale anglicane Christ Church et que l'église St. Georges (place du Canada) a réussi à s'en sortir en développant des services de garderie.

« Pourquoi Radio-Canada ne parrainerait-elle pas l'église Saint-Pierre-Apôtre ou Sainte-Brigide, dont l'existence est en péril depuis que l'on a rasé tout le faubourg à mélasse ? Je crois que l'UQAM a également intérêt à conserver le sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes à l'intérieur de son campus central tout comme l'église St. John The Evangelist (derrière la Place des Arts), où une proposition de fournir le chauffage avait déjà été évoquée », ajoute-t-il.

Les spécialistes sont d'avis que les quatre églises majeures du centre-ville ne sont pas en danger en raison de leur fréquentation et de leur attrait touristique. Mais pour sauver ces monuments grandioses que représentent les églises et les temples au niveau du patrimoine civique, il faudra développer de nouveaux moyens afin d'assurer leur conservation.

Têtes d'affiche

■ Amel Ben Aba et Halima Jouini, deux Tunisiennes, fondatrices de l'Association tunisienne des femmes démocrates, sont de passage à Montréal, à l'invitation d'Oxfam-Québec, pour parler de la situation des femmes tunisiennes. On pourra les entendre traiter des « Dilemmes et défis du mouvement féministe tunisien », le mercredi 26 mars, à 19 h 30, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, salle 201. Défenderesse des droits de la femme, leur association se préoccupe des femmes victimes de violence. Aujourd'hui, c'est surtout la montée de l'intégrisme qui les préoccupe. Renseignements : 937-1614.

■ La Ligue des droits de la personne B'nai Brith (région du Québec), un organisme de défense des droits de la personne de la communauté juive, et Margaret Wilhelm-White, une femme noire qui a milité contre le racisme à Châteauguay, sont les lauréats du prix Frederick Johnson du Centre de recherche action sur les relations raciales (CRARR). La cérémonie de remise de ces prix a été également l'occasion de décerner la bourse d'excellence « Droits à l'égalité » à Love Saint-Fleur, une jeune de la communauté haïtienne de Montréal, diplômée en droit. Le tout avait lieu jeudi, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale qui se tenait le lendemain.

■ Anna Biro, artisanne dans le textile, est la seule Québécoise qui ait passé l'épreuve de la sélection pour la finale d'une compétition internationale de textile qui s'est tenue récemment à Kyoto, au Japon. Les deux pièces qu'elle avait soumises étaient tissées à la main, de fils d'or, de soie, de nylon, de papier, le tout par le recours à l'ordinateur.

■ Guy Lusy, une personnalité d'Aylmer (près de Hull), vient d'être désigné commandeur de l'Ordre du Mérite belgo-hispanique, en reconnaissance de sa contribution significative au bien-être de ses compatriotes et de sa communauté. Il rejoint à ce titre la sénatrice Lise Bacon, Gilles Boulet, ex-président de l'Université du Québec, le docteur Gilles Boulet, de Québec, le cardinal Paul Grégoire et Claude Bruchési, président de la Fédération française, canadienne et internationale de l'encouragement du dévouement, qui présidait la cérémonie de remise du titre. L'Ordre du Mérite belgo-hispanique, fondé à Bruxelles, encourage et récompense le dévouement et le bénévolat. L'ordre est parrainé par les maisons royales de Belgique et d'Espagne.



Guy Lusy

■ La section Rive-Sud de la Société canadienne du cancer offrira, à compter du mercredi 26 mars, des rencontres mensuelles de « beauté et sérénité », sous la forme d'ateliers destinés tout spécialement aux femmes atteintes de cancer et qui souhaitent recevoir des conseils en matière de beauté et d'épanouissement personnel. C'est gratuit et dispensé par des professionnels. Les sujets abordés sont : attitude mentale positive, harmonie vestimentaire, coiffures, soins de la peau et maquillage. Renseignements : 442-9430.

■ Sept villes de la municipalité régionale du comté Roussillon se sont engagées à verser 0,10 \$ par habitant par année pendant trois ans (pour un total de 27 000 \$), à titre de participation à la réalisation du projet « Les Histoires de la Montérégie ». Les maires des villes concernées ont rencontré à ce sujet le président du comité directeur de ce grand projet, Yves Sanssouci. Ces maires sont : Jean-Bosco Bourcier, de Châteauguay ; André-J. Côté, de Candiac et préfet de la MRC Roussillon ; Lise Martin, de Saint-Philippe ; Jean-Pierre Pilon, de Léry ; Yves Monette, de Saint-Mathieu ; Daniel Ashby, de Saint-Constant, et Jocelyne Bates, de Sainte-Catherine.

Adressez vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

SubsMax

15¢
/minute

C'est le temps de tourner la page.

SuperMax

1 800 311-6100



du génie et des gens

Minimum de 15 s d'interruption par mois. Certaines conditions s'appliquent.

Mardi: 18h à 8h / Jeudi: 18h à 8h / Vendredi: 18h à 8h
Week-end: du vendredi 18h au dimanche 18h
 tous les interurbains au CANADA et aux ÉTATS-UNIS.
 avec sa promotion à 12¢ la minute.
 Bell renverse vos habitudes
 jusqu'au 29 avril, les clients SuperMax[™]
 profitent de ce tarif unique sur

~~minute~~

12¢



Les odeurs du lisier de porc, une question d'alimentation ?

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Un groupe de chercheurs américains affirme qu'on pourrait réduire sensiblement les odeurs se dégageant du lisier de porc en modifiant l'alimentation des bêtes.

« Nous savons que nous ne pourrions pas éliminer les odeurs, mais nous espérons pouvoir les réduire de manière significative, et si des mesures de traitement doivent être prises, elles seront complémentaires », a expliqué à *La Presse* M. Alan Sutton, spécialiste de nutrition animale à l'université Purdue, en Indiana.

M. Sutton faisait état de ses travaux dans un communiqué émis récemment par l'université. Les expériences faites par son groupe indiquent qu'une diminution de la quantité de protéines dans les moulées entraîne une baisse de la concentration de divers éléments associés aux odeurs dans le fumier de porc, notamment l'azote et l'ammoniac. Les formulations des moulées pourraient être ainsi modifiées sans que la croissance des bêtes ne soit affectée, les diètes actuelles étant généralement trop riches en protéines.

L'impact des changements proposés par le groupe de Purdue sur les odeurs elles-mêmes — plutôt que sur la concentration d'éléments causant les odeurs — sera mieux connu quand ils auront fait l'objet de tests olfactométriques.

« Nous savons que nous pouvons réduire la concentration d'ammoniac par plus de 50 %, a expliqué le professeur Sutton. Pour ce qui est des autres composantes produisant des odeurs, je pense que nous pourrions les diminuer de 30 à 50 %. Mais nous devons faire davantage d'évaluations cliniques de tout cela. »

Odeurs et pollution

Au Québec, où la controverse relative aux odeurs produites par les porcheries fait rage plus que jamais, l'association odeurs-alimentation reste peu explorée.

M. Candido Pomar, un chercheur d'Agriculture-Canada, a cependant établi qu'en modifiant de diverses façons la diète des porcs, on peut réduire de 50 % à 65 % l'excrétion d'azote. L'azote est probablement relié aux odeurs, mais ce n'est pas ce qui préoccupe M. Pomar.

« Moi je ne me casse pas la tête à contrôler les différents paramètres d'odeurs, dit-il. Ce qui m'intéresse, c'est que l'azote et le phosphore sont les éléments les plus polluants. »

Car il y a une distinction cruciale entre odeurs et pollution : ce qui pollue beaucoup ne sent pas nécessairement mauvais, et ce qui sent

mauvais ne pollue pas nécessairement.

Jean-François Bernier, professeur de nutrition animale à l'université Laval, qui a présenté un projet de recherche à la Fédération des producteurs de porcs du Québec sur le lien entre les odeurs et l'alimentation, reste prudent.

« On a identifié 160 ou 170 composés odorants dans le lisier de porc, souligne-t-il. Je ne dis pas qu'on peut résoudre le problème de façon simple et unique en modifiant l'alimentation des animaux. »

« Quand on parle de traiter le lisier, fait cependant remarquer M. Bernier, on parle de solutions techniquement complexes et coûteuses. »

Les modifications dans la diète des porcs pourraient donc se révéler plus économiques. Mais elles ne sont pas sans effets sur les coûts de production, dont plus de la moitié sont générés par la nourriture.

« Dès qu'on touche à ça, c'est beaucoup », dit Sylvie Richard, agronome à la Fédération des producteurs de porcs.

Quelle est la voie la plus prometteuse vers la réduction des odeurs et de la charge polluante du lisier ? Tout dépendra, explique Mme Richard, des caractéristiques de chaque production.

« Les producteurs ont chacun leur situation. Il faut avoir un coffre d'outils pour que chacun y ait son compte. Ça ne sert à rien d'avoir une Cadillac pour quelqu'un qui a besoin d'une petite Pony », conclut-elle.

Pétition contre la fermeture d'un poste de pompiers

MARTHA GAGNON

Craignant pour leur sécurité, des propriétaires ont lancé une pétition pour s'opposer à la fermeture d'un poste de pompiers à Saint-Hubert.

L'initiative vient de l'Association des propriétaires de la rue Pacific, qui qualifie la décision de la Ville de fermer un des deux postes « d'inéquitable et d'onéreuse » pour les résidents du secteur. La pétition sera remise prochainement au conseil municipal.

Dans une lettre adressée au maire et aux conseillers, le président, Jean Sasseville, dit qu'il craint aussi une hausse des primes d'assurance.

« A-t-on pensé qu'une partie de la population habitant au-delà des huit kilomètres requis par les compagnies d'assurances, devra peut-être payer le double pour ses primes ? Plus les pompiers sont éloignés et plus il y a des risques de mortalité », dit-il.

L'association demande au conseil de prendre les moyens nécessaires pour assurer la protection des gens et trouver une solution dans les plus brefs délais.

M. Sasseville estime que les raisons invoquées par la Commission de la santé et de la sécurité au travail ne « justifient pas la fermeture d'un poste de pompiers ». Selon l'association, il s'agit principalement d'un « problème d'organisation du travail » auquel on devrait trouver des solutions plus adéquates.

Au Groupe technique des assureurs, chargé d'évaluer la cote d'incendie des municipalités, un porte-parole, Louis Beaulieu, a expliqué hier que la fermeture d'un poste pouvait avoir un impact sur les primes d'assurances, mais qu'il ignorait si tel serait le cas à Saint-Hubert.

M. Beaulieu a précisé que le Groupe technique doit rencontrer la Ville prochainement afin d'évaluer la situation.

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1997-29. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes : 5, MONTREAL (Québec). Demande présentée par **DIFFUSION METROMEDIA CMR INC.** en vue de modifier la licence de CFQR-FM Montréal, en ajoutant une condition de licence de manière à permettre à la titulaire d'utiliser un canal du système d'exploitation multiplexe de communications secondaires (EMCS), afin de diffuser 168 heures par semaine de programmation ethnique qui serait diffusée la majorité du temps (98%) en portugais. EXAMEN DE LA DEMANDE : 211, av. Gordon, 3e étage, Verdun (Québec). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429 ; et au bureau du CRTC à Montréal : (514) 283-6607. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 16 avril 1997**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax: (819) 994-0218, ATS: (819) 994-0423, ou en consultant la page d'accueil du CRTC : <http://www.crtc.gc.ca>

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

L'ESCORT LIVRE LA COMMANDE

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS



Escort LX 97
4 portes ou familiale
UN SEUL PRIX

- Nouveau moteur de 2 litres, 110 ch
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Deux sacs gonflables
- Freins assistés
- Radio AM/FM stéréo avec haut-parleurs haut de gamme
- Sécurité enfants aux portes arrière
- Glaces teintées
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 repliable
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 011A :
- Climatiseur
- Deux rétroviseurs à réglage électrique
- Entrée sans clé du côté conducteur avec 2 télécommandes

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE

199\$ par mois



TRANSPORT INCLUS AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
2 075\$	199\$
1 050\$	249\$

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

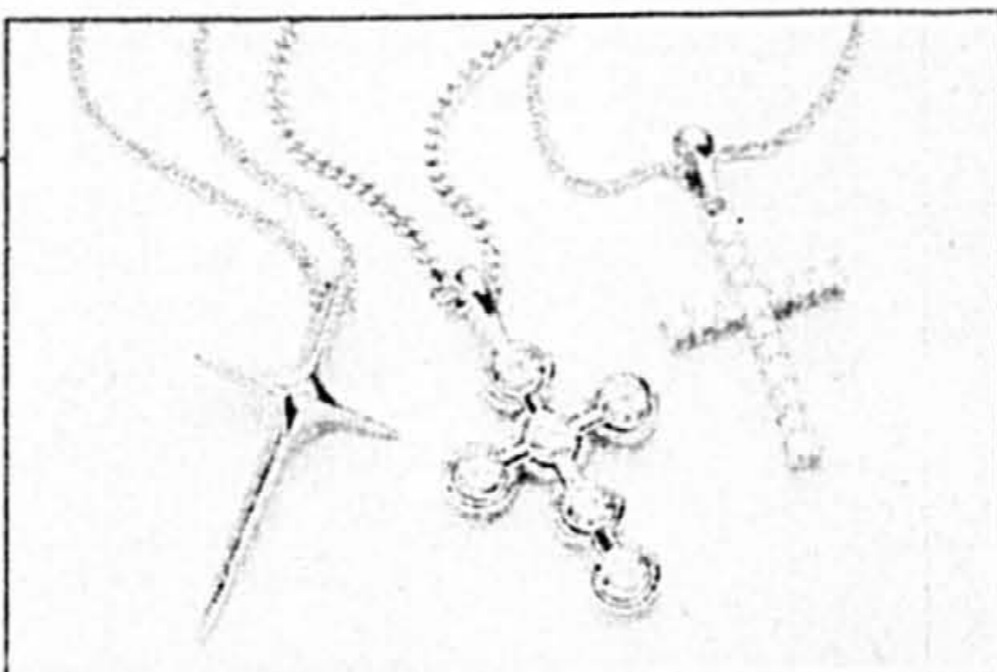


De beaux cadeaux pour vos trésors

Pour la saison pascalle, célébrez le renouveau en offrant ces magnifiques cadeaux de Birks.



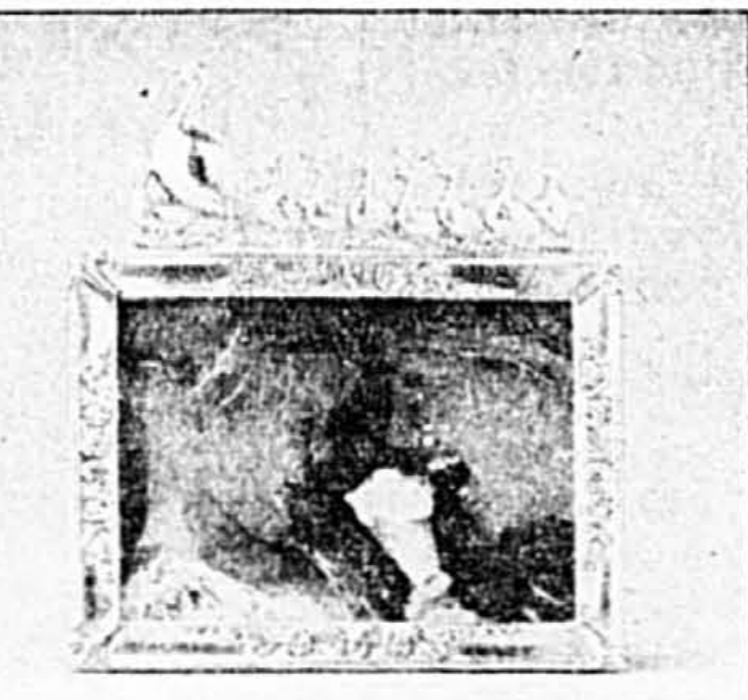
Pendule décorative deux tons en forme d'œuf, 130 \$.
Dôme en verre, 10 \$.



Gauche: chaîne et croix en or 14 carats avec diamant au centre, 150 \$.
Centre: chaîne et croix en or 18 carats avec sphères de diamants, 995 \$.
Droite: chaîne et croix en or 14 carats sertie de diamants, 550 \$.



Boîte à pilules en forme d'œuf, argent sterling, 135 \$.



Cadre pour photo avec canards, en étain (3" x 4), 65 \$.



Cadre pour photo avec lapins, en étain (3" x 4), 65 \$.

Joyeuses Pâques



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARRÉFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

Le présumé meurtrier Arce extradé de Porto Rico

MARCEL LAROCHE

Détenu depuis quelques semaines par la police de Porto Rico pour un meurtre commis à Montréal il y a plus de deux ans, Miguel Arce a finalement été rapatrié pour faire face à la justice canadienne.

C'est sans tambour ni trompette qu'Arce est arrivé hier soir à l'aéroport de Dorval par un vol régulier en provenance de Porto Rico.

À sa descente d'avion, le suspect de 26 ans était escorté par les sergents-détectives Michel Pilon et Yves Beaulieu, de la section des homicides du SPCUM, qui sont allés le cueillir dans cette île américaine des Antilles.

Appréhendé le 27 décembre dernier à la demande expresse du SPCUM qui le recherchait pour meurtre, Arce a été écroué à Porto Rico pendant tout le temps qu'ont duré les procédures d'extradition.

Il serait impliqué dans le meurtre de Rocco Racaniello, tué à coups de couteau le soir de son 42e anniversaire de naissance alors qu'il déambulait sur le trottoir, en face de son domicile du 7040, rue Cannes, à Saint-Léonard.

Épouse impliquée

Lors de ce crime perpétré le 14 janvier 1995, l'épouse du camionneur avait confié à la police avoir vu un inconnu surgir d'un

abri d'auto pour frapper son mari d'au moins six coups de couteau dans le dos.

Après avoir écarté l'hypothèse du vol, la victime n'ayant pas été dépouillée de 500 \$ trouvés dans ses poches, les policiers ont finalement découvert le vrai mobile du crime : le camionneur aurait été éliminé à la demande expresse de... son épouse amoureuse d'un autre homme !

L'arrestation de Miguel Arce, soupçonné d'être l'exécuteur, a aussi permis à la police d'épingler les trois autres complices, dont la femme du camionneur, Maria Racaniello, 52 ans, Stevia Clermont, 32 ans, et Nick Storto, 64 ans, tous de Montréal.

Le trio a été appréhendé le 24 janvier dernier, à son retour de vacances à Porto Rico, puis formellement accusé de meurtre au premier degré.

Quant à Miguel Arce, il sera inculpé de meurtre aujourd'hui, au palais de justice de Montréal.

Une amende salée et 18 mois de prison à un voleur d'autos

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Gerry Furlong était de retour hier au palais de justice de Saint-Jérôme, où il a appris que le juge Maurice Parent le condamnait à 18 mois de prison et à une amende de 231 000 \$ à payer en 24 mois.

Détenu depuis la fin janvier pour une autre histoire de recel de véhicules volés, Furlong avait été reconnu coupable, il y a quelque temps, par le juge Parent, de la Cour du Québec, d'avoir expédié au Brésil, via la Floride, de luxueux véhicules à quatre roues motrices.

Au nom du ministère public, Me Francine Chartrand avait déposé contre lui 21 chefs d'accusation. Il a été reconnu coupable de tous ces délits, et pour chacun le tribunal lui a imposé 10 000 \$ d'amende. Il devra acquitter cette somme en plus d'un montant de 21 000 \$ en frais de cour divers.

Furlong, 39 ans, est un habitué des tribunaux, particulièrement à Saint-Jérôme.

Dans l'une de ses causes, le tribunal a même dû se rendre en Belgique pour une commission rogatoire. Il n'avait pas fait le voyage pour des raisons de sécurité. À la suite du procès pour cette histoire d'exportation de véhicules volés en Belgique, il avait reçu une sentence de neuf mois à purger en liberté. Le juge Paul Chevalier lui avait aussi imposé une amende de 9900 \$.

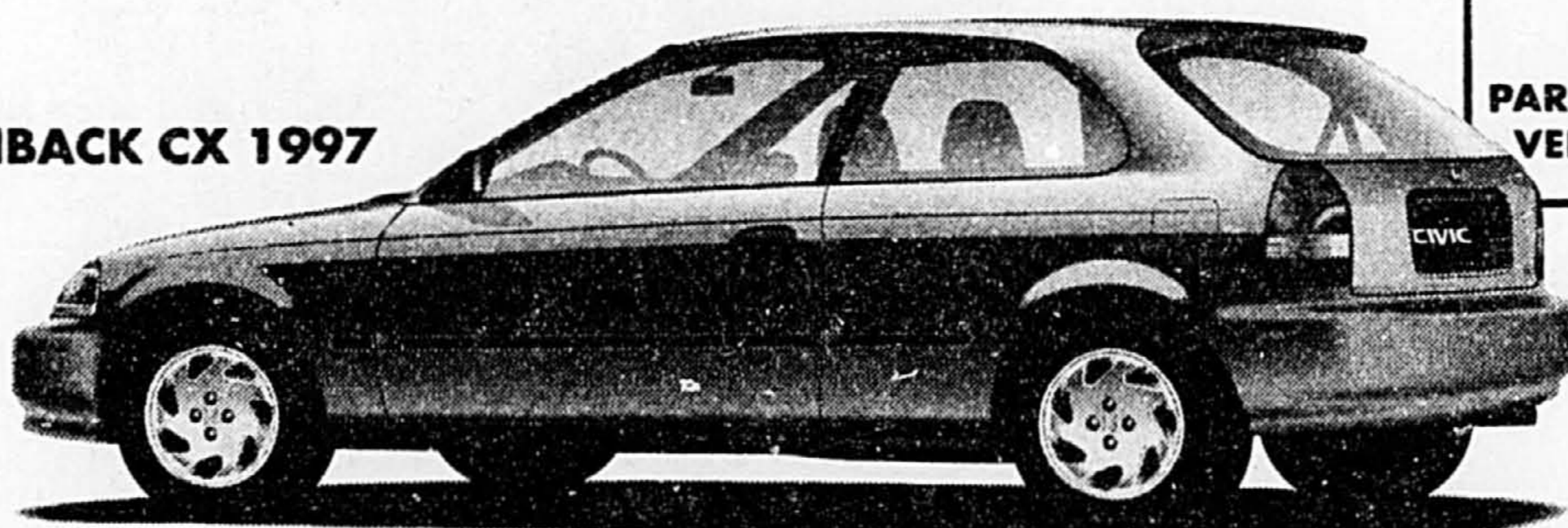
Père de quatre enfants, Furlong ne s'en est pas trop fait avec cette sentence puisque le 30 janvier, il est à nouveau tombé aux mains des policiers lors de perquisitions à Blainville, Terrebonne et Sainte-Anne-des-Plaines dans le but de retrouver des véhicules volés.

Deux autres individus ont été arrêtés lors de ces raids effectués par des membres de divers corps de police regroupés pour lutter contre ce genre de trafiquants.

Depuis cette dernière arrestation, il est détenu. Il doit bientôt subir un procès pour son implication dans un autre présumé réseau de voleurs de véhicules de luxe.

Suivez les autres ou prenez les devants.

CIVIC HATCHBACK CX 1997



188\$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT INITIAL DE 845 \$

- COUSSIN GONFLABLE AVANT GAUCHE (SRS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES • INJECTION MULTIPOINT PROGRAMMÉE (PGM-FI)
- SUSPENSION INDÉPENDANTE À 2 LEVIERS TRIANGULÉS ET RESSORT HÉLICOÏDAL AUX 4 ROUES • COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE
- TÉLÉCOMMANDE DU HAYON • MOULURES DE PROTECTION LATÉRALE • RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS
- PNEUS TOUTES SAISONS DE 14 po • FREINS ASSISTÉS ET BIEN PLUS...

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la Civic Hatchback CX 1997 (modèle EJ632V) neuve. Un versement initial de 845 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 225 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 6 477,60 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



Affaire Therrien: l'agent de la SQ incapable d'expliquer son erreur

YVES BOISVERT

L'agent de la Sûreté du Québec qui a vérifié le dossier de Richard Therrien avant qu'il ne soit nommé juge n'a pas été capable, hier, d'expliquer comment il a fait pour passer à côté des informations claires concernant son implication dans la crise d'Octobre 1970.

M. Genois Cloutier, 50 ans, retraité depuis un mois de la SQ, était le responsable du service des enquêtes spéciales au bureau du renseignement de sécurité de la SQ. Il témoignait hier devant un comité du Conseil de la magistrature qui enquête sur le juge Therrien à la demande du ministre de la Justice du Québec.

Le 13 septembre 1996, le supérieur de M. Cloutier, Ghislain Lévesque, lui a demandé de vérifier une demi-douzaine de candidats au poste de juge à la Cour du Québec.

Les registres informatiques indiquent que M. Cloutier a « interrogé » toutes les banques de données à 11 h 06 ce jour-là, avec entre autres le nom de Richard Therrien (47 ans). « Je n'ai rien trouvé », a-t-il dit.

Pourtant, la condamnation de 1971 de M. Therrien à un an de prison pour avoir aidé les trois assassins de Pierre Laporte à se cacher apparaît bel et bien dans une de ces banques. « Il devait être là

mais je ne l'ai pas vu », a dit l'explicite, manifestement dépité.

« Est-ce que c'est de l'inattention? Est-ce que j'ai été dérangé? Est-ce que le téléphone a sonné? Je ne peux pas répondre. Je n'ai pas d'idée de ce qui s'est passé. »

Cela est d'autant moins explicable que le 9 novembre, quand la rumeur est parvenue jusqu'à lui, il a révisé le nom de Richard Therrien, et a trouvé sans difficulté toutes les informations pertinentes.

Cette fois-là, c'était un samedi et il n'y avait personne au bureau pour le déranger, a-t-il cependant expliqué. Il a précisé en contre-interrogatoire qu'il entraînait un agent de bureau tout en faisant les recherches sur les candidats juges, le 13 septembre. Il ne se sou-

vient pas s'il a fait toutes les vérifications lui-même. Il ne sait pas s'il a pu tourner les pages informatiques trop vite par inadvertance et rater celle où apparaît le passé judiciaire de M. Therrien. « C'est de l'informatique; des fois, il y a des choses qu'on ne voit pas. »

Le bâtonnier Claude Masse, par ailleurs, a expliqué au comité que le Barreau n'a pas à révéler au ministre les informations qu'il détient sur le passé des membres, avant qu'ils ne soient avocats. Il explique ainsi le fait que le directeur général n'ait pas communiqué au ministre le dossier d'inscription de M. Therrien, qui a dû obtenir en 1974 la permission d'un comité de vérification pour devenir avocat, vu sa condamnation en 1971. Le Barreau estime qu'il ne doit communiquer que les informations sur la vie professionnelle du membre. Le bâtonnier dit qu'il attend toujours de nouvelles directives du ministère, d'ailleurs, pour savoir comment se comporter à l'avenir en pareil cas.

L'affaire se poursuit ce matin avec le témoignage du juge Therrien.

Le Barreau n'a pas à révéler au ministre les informations qu'il détient sur le passé des membres, avant qu'ils ne soient avocats.

CÉPSUM

CENTRE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

NOUVEAUTÉ DES CE PROTEINS!

S'inscrire à nos activités sans se déplacer!
Un seul numéro à composer : le **343-6160**
(Réception des appels : entre 12h et 20h)

OUVERT À TOUS • SALLE D'ENTRAÎNEMENT MODERNE

DEVENEZ MEMBRE DÈS LE 14 AVRIL MAIS APPRÉCIABLE ENVIRON 30 %

- Pour les activités de conditionnement physique : **24 mars, 26 mars, 1^{er} avril ou 3 avril**
- Toutes les activités offertes aux adultes : **26 mars, 1^{er} avril ou 3 avril**
- Pour les 2-17 ans inscrits à l'automne ou à l'hiver dernier : **1^{er} avril ou 3 avril**
- Tous les participants au Programme enfants-adolescents : **3 avril**

Tous ceux qui n'ont pu s'inscrire : à compter du 7 avril au téléphone, ou en personne de 9 h à 19 h

2100, Édouard-Montpetit
Édouard-Montpetit

Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports

ASSOCIATION
POLIO
QUÉBEC

Polio Québec
(514) 259-2451

PATHFINDER 97

KLONDIKE

- *AUTOMATIQUE
- *GROUPE ÉLECTRIQUE
- *MARCHEPIED
- *PLAQUÉ OR
- *CLIMATISEUR
- *PORTE-BAGAGES
- *GROSSES ROUES

33 078\$

TAXES, TRANSP. ET PRÉP. EN SUS

NISSAN AUTO 305, St-Martin est
GOUVERNEUR Ville de Laval
DE LAVAL **668-1650**

Charlotte

est abordable

et tellement facile

à rejoindre.

Air Canada inaugure le seul service sans escale de Toronto pour Charlotte, Caroline du Nord, à partir de seulement *228\$.

Pour arriver à Charlotte, il a toujours fallu emprunter une route peuplée d'une multitude d'escales, de courses folles dans les corridors et d'attentes dans des villes qui ne vous disent absolument rien. Tout cela est maintenant terminé.

À compter du 7 avril 1997, nous vous offrons deux très pratiques vols sans escale par jour entre Toronto et cette charmante ville. Et nous aimerions attirer votre attention encore une fois sur notre très abordable tarif de lancement, seulement 228\$* aller-retour, et sur notre très généreuse offre de triple millage¹ Aéroplan^{MD}.

Décidément avec les seuls vols sans escale, un très bon tarif et le triple du millage Aéroplan, rejoindre Charlotte est un jeu d'enfant.

Bien entendu, certains se méfieront de notre générosité. Ils chercheront l'attrape. Vous pouvez toujours chercher, vous ne trouverez rien. En plus des petites attentions et de tous les services auxquels vous êtes habitués sur les vols d'Air Canada, vous aurez le plaisir de siroter une savoureuse tasse de café Second Cup. Sans blague, le meilleur café sur terre est maintenant servi à 35 000 pieds d'altitude et seulement à bord d'Air Canada.

Abordable et facile à rejoindre, voilà le tout nouveau visage de Charlotte et c'est Air Canada qui vous l'offre, de Toronto, d'Ottawa ou de Montréal, au même tarif de 228\$ aller-retour. (Nous ouvrons ici une parenthèse pour vous dire que nous avons également des correspondances pratiques au Québec et en Ontario.) Pour plus de renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 393-3333. Visitez notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.aircanada.ca>

AIR CANADA



* Tarif en vigueur au moment de la publication. Les billets doivent être achetés au plus tard le 7 avril 1997. Les voyages doivent être terminés au plus tard le 6 juin 1997. Les sièges sont sujets à la disponibilité. Achat : 7 jours à l'avance. Séjour minimal et maximal et d'autres conditions s'appliquent. ¹ L'offre est en vigueur du 7 avril au 6 juin 1997 sur tous les voyages à destination de Charlotte, Caroline du Nord.

Diplômé! Sans emploi?

Vous ne pouvez accéder à une carrière enrichissante parce que votre formation actuelle n'est pas celle requise pour un des 20 000 postes disponibles en technologie de l'information?

Le Programme de Professionnels en Technologie de l'Information (PTI) peut être votre solution!

Qu'est-ce que le programme PTI?

C'est un nouveau programme de formation intensive unique en son genre qui vous permettra de vous lancer dans une carrière en soutien ou en gestion de la technologie de l'information.

- Formation dans un contexte de simulation d'entreprise
- Désignation «Microsoft Certified Systems Engineer» (MCSE)
- Créé et commandité par le Conseil des ressources humaines du logiciel du Canada (CRHL)
- Programme avec certification nationale
- S'adresse aux diplômés d'études collégiales ou universitaires, de toutes disciplines
- Possibilité d'aide financière

«Ce programme tient compte d'un besoin essentiel de notre industrie auquel les secteurs publics et privés au Canada n'ont pas su répondre jusqu'à aujourd'hui.» -Microsoft Canada

Disponible en français et en anglais au :

Cégep Champlain St-Lambert, Que.
(514) 672-7364

Disponible en anglais seulement dans les quatre établissements suivants :

University of Victoria, BC
(250) 721-8459

Red River Community College and Productivity Point International, Winnipeg
(204) 943-7716

Lambton College, Sarnia, Ont.
(519) 542-7751

Productivity Point International, Ottawa
(613) 237-6388

EN PREMIÈRE À MONTRÉAL

VENTE UNIQUE SANS PAREIL

LOCATION *Protections* MAZDA

207\$*

/ MOIS

PROTÉGÉ LX 97

EN PRIME

ENTRETIEN 24 MOIS**

SANS FRAIS

GARANTIE À 100 %

0 \$**

- moteur 1,8 122 ch
- 2 coussins de sécurité
- vitres électriques
- portes électriques
- régulateur de vitesse
- miroirs électriques
- am/fm cassette
- pneus 14 pouces
- enjoliveurs de roues
- sièges arrière 60/40
- barres de protection latérales
- moulures de portes
- 4 freins à disques
- barre stabilisatrice et plus...

mazda
EMPORTE-MOI

conditions

*location 24 mois. 1 500 \$ comptant. Initial ou échange équivalent. transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. valeur résiduelle garantie. 40 000 km inclus. Kilomètre en sus 0.08 c.

**Sauf usure normale.

AWO

4815, Buchan 737-7373

Une rue au nord de

Jean-Talon (coin Victoria)

Des citoyens de Lachine terrifiés par la bombe des Rock Machine s'indignent

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

En racontant l'explosion survenue à deux portes de chez eux, Nathalie J. sanglote et Normand Auger s'indignent.

Plus d'une semaine après qu'une bombe eut détruit les vitrines d'une quarantaine de commerces et logements de la rue Notre-Dame, à Lachine, le couple n'a rien oublié. Ni le plancher qui s'est soulevé sous le choc, ni les morceaux de verre qui jonchaient la moindre parcelle d'asphalte, ni la plainte incessante qui perçait à travers le tumulte, celle d'un inconnu tout aussi terrorisé que ses jeunes voisins.

Parents d'un petit garçon d'un an et demi, ils refusent même de mettre les pieds au-dessus du Monte Carlo, le bar que les Rock Machine ont voulu détruire, préférant se réfugier chez le père de M. Auger.

Histoire d'épargner à ses ci-

toyens de nouveaux traumatismes, la Ville de Lachine a amendé son règlement de zonage hier soir, interdisant pour de bon la venue de nouvelles tavernes et brasseries, sauf dans le parc industriel.

Le maire Guy Dicaire demandera aussi aux gouvernements de réduire la période au cours de laquelle un bar ou une taverne déjà existants peuvent repartir à neuf (en invoquant leurs droits acquis). Et comme ses homologues d'autres municipalités, il réclamera une loi antigang.

Quant à la Régie des alcools, des courses et des jeux, elle convoquera aujourd'hui les responsables des bars l'Énergie et Monte Carlo à des auditions publiques. Il n'est pas impossible qu'elle retire leur permis d'alcool aux deux bars.

Pour M. Auger, ce n'est tout de même pas assez. « Je trouve ça décourageant de devoir me battre

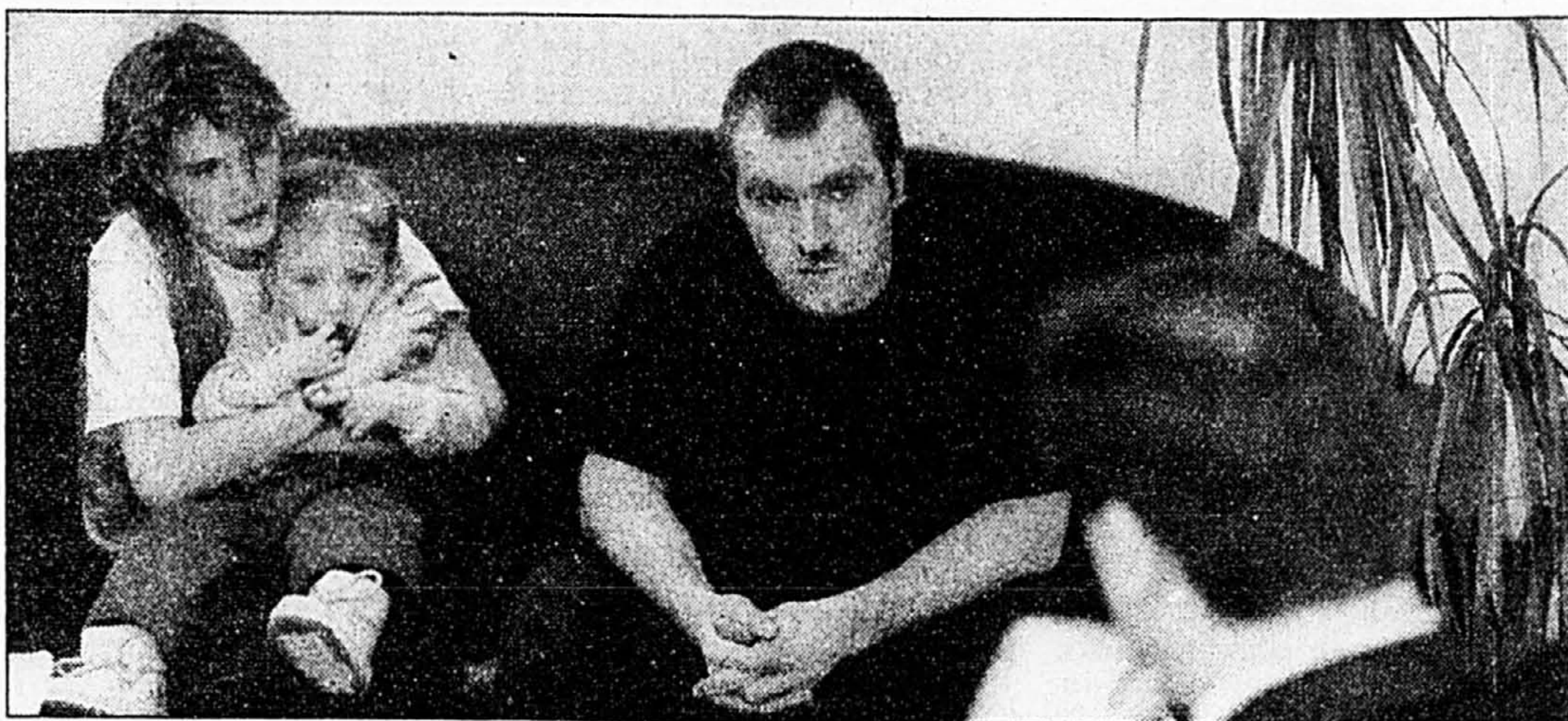


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Désespérés depuis que la bombe a explosé près de chez eux, Nathalie J. et Normand Auger cognent à toutes les portes pour qu'on les aide à quitter le logement qui leur donne des cauchemars.

aussi fort pour qu'on m'aide à sortir mes meubles de chez moi, lance-t-il après avoir énuméré de nombreuses démarches infructueuses, dont plusieurs auprès de la Ville. Ça fait deux ans que ça saute partout et ça fait deux ans que les victimes sont traitées comme moi. Il

n'y a rien de prévu pour elles. C'est révoltant.»

Moins troublé, son voisin, Jean Coallier, n'exclut pas la possibilité de rester chez lui si le Monte Carlo ferme ses portes à jamais.

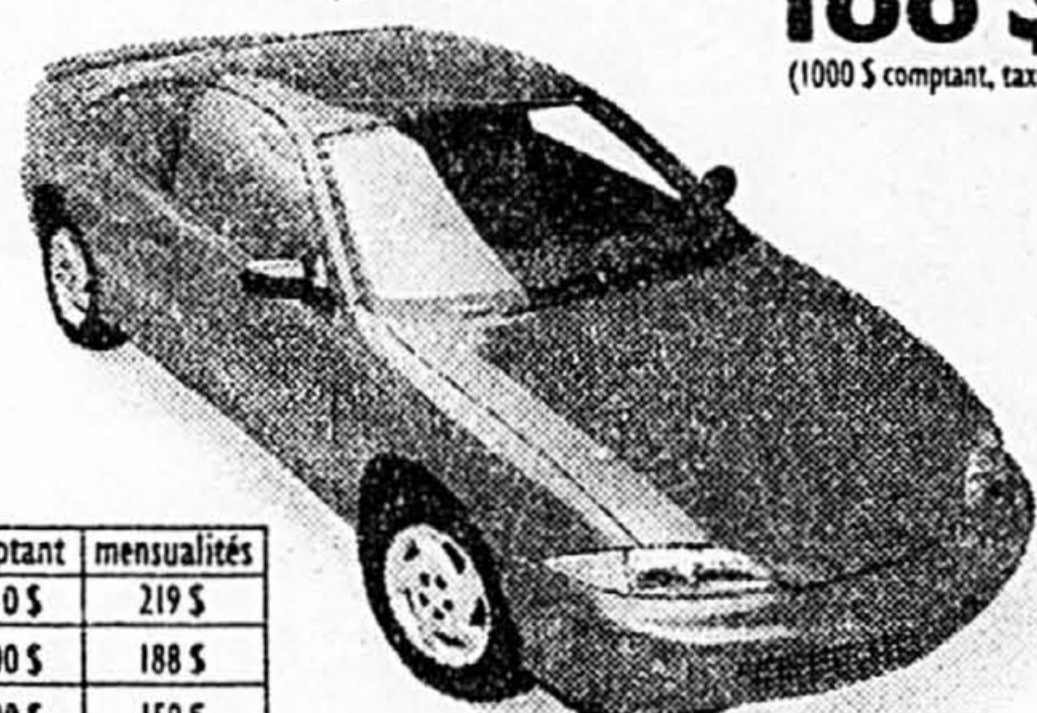
Ce qui ne veut pas dire que les choses paraissent faciles à sa petite

famille. « Ce sont des images que tu n'oublies pas, précise sa conjointe Diane Coallier. Et partout où tu vas, chez le boucher ou chez le fleuriste, tout le monde ne parle que de ça. Tu ne peux pas oublier. Tu n'as simplement pas le choix. C'est très éprouvant... »

LES AUBAINES DE PÂQUES

MAXIMUM
36
LOCATION
CHÉQUE

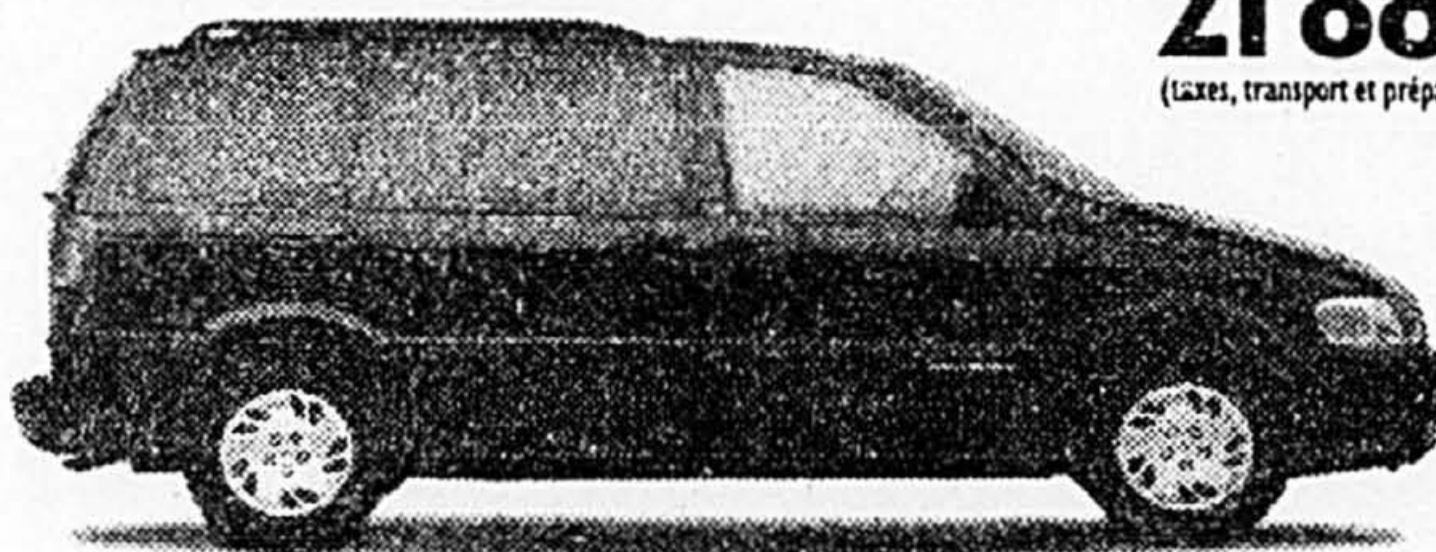
Cavalier Z22 97
188 \$/mois
(1000 \$ comptant, taxes et transport en sus)



comptant	mensualités
0 \$	219 \$
1000 \$	188 \$
2000 \$	159 \$

Aileron arrière
Glaces teintées
Freins antiblocages
2 sacs gonflables
Sièges baquets à l'avant
Système anti-voil PAsslock
Moteur 2.2 L
stock : 703350

Venture 97
21 888 \$
(taxes, transport et préparation en sus)



Freins ABS
Glaces teintées
Volant inclinable
2 sacs gonflables
Radio AM/FM stéréo cassette
Modèle 3 portes
stock : 701070

Financement sur place
5,9%
jusqu'à 48 mois
(pour un temps limité)

Lumina 97
19 988 \$
(taxes, transport et préparation en sus)



Rég : 22 340 \$
Freins ABS aux 4 roues
Climatiseur
2 sacs gonflables
Portes électriques
Radio AM/FM cassette 4 HP
Moteur 3.1 L V6
stock : 701093

250 véhicules en inventaire
dont 20 véhicules 96 à liquider

Le Relais
CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE

OUVERT VENDREDI SAINT ET LUNDI DE PÂQUES

9411, avenue Papineau (au nord de la Métropolitaine, tout près de Laval) 384-6380

La fortune vous sourit.

208 \$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT INITIAL DE 845 \$

BERLINE CIVIC LX 1997

248 \$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT INITIAL DE 845 \$

BERLINE CIVIC EX 1997



• DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES
• RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC 4 HAUT-PARLEURS • DIRECTION ASSISTÉE
• COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE ET BIEN PLUS...

• DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) • CLIMATISATION SANS CFC
• SYSTÈME DE FREINS ANTI-BLOCAGE (ABS) • BOÎTE MANUELLE À
5 VITESSES • RADIO AM/FM STÉRÉO CASSETTES AVEC 4 HAUT-PARLEURS
• GLACES, SERRURES ET RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES • PROGRAMMATEUR
DE VITESSE • DIRECTION ASSISTÉE • COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE
ET BIEN PLUS...

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la Berline Civic LX 1997 (modèle EJ653V) et la Berline Civic EX 1997 (modèle EJ658V) neuves. Un versement initial de 845 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 250 \$/300 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 8 005,40 \$/9 565,40 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



Les « suicidés » de l'OTS

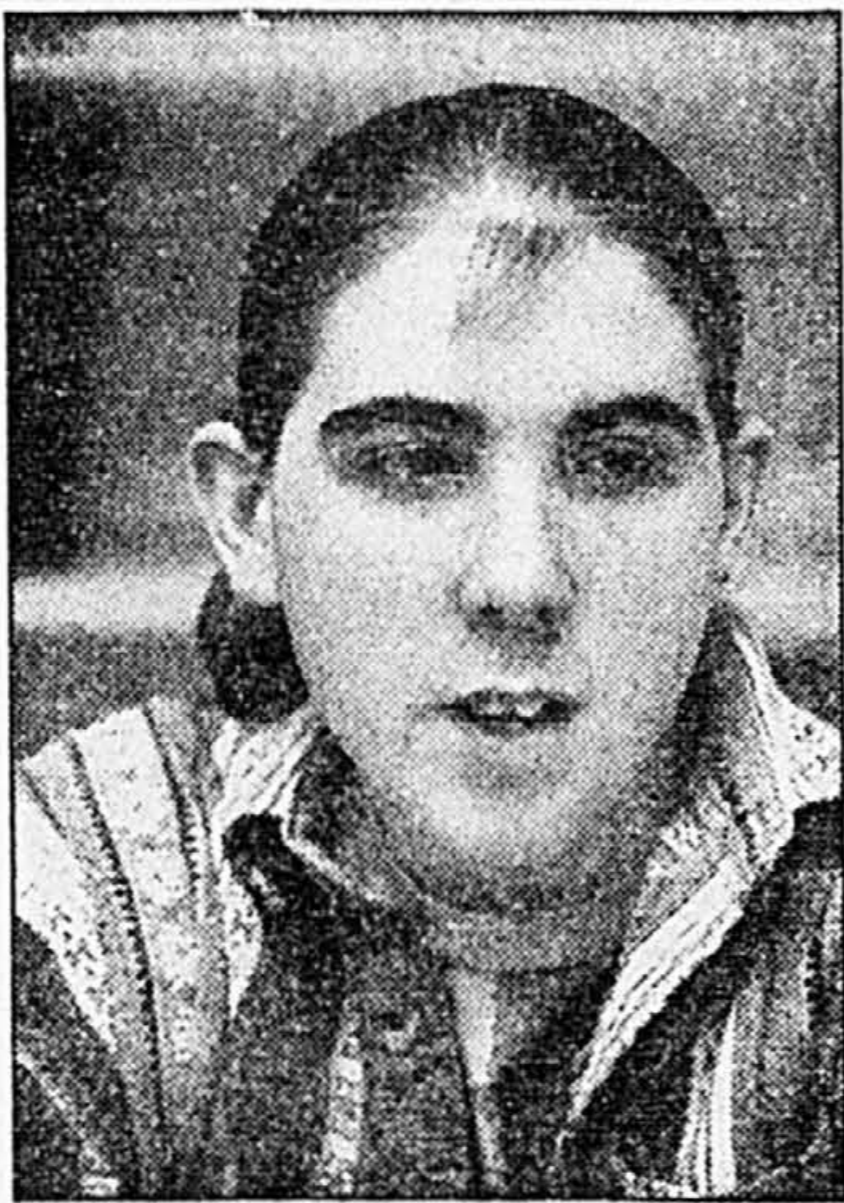
Les jeunes Quèze, « des enfants de qualité »

ÉRIC CLÉMENT
SAINT-CASIMIR

Les trois survivants de la troisième tragédie de l'OTS, survenue en fin de semaine à Saint-Casimir et qui a fait cinq morts, sont des adolescents brillants, solides psychologiquement et qui menaient une vie sociale moins stricte que d'aucuns l'avaient affirmé dimanche.

« Ce sont des enfants de qualité », a dit Marcellin Simard, le directeur général de l'école secondaire de Saint-Marc-des-Carières, que fréquentaient jusqu'à jeudi Tom, Julien et Fanny Quèze.

M. Simard a montré par exemple les notes de Julien, qui étaient excellentes partout, sauf en anglais et... moyennes en français. Son attitude en classe était irréprochable, tout comme celle de son frère et de



Nick Dubois

sa soeur. Ils ne rataient jamais un seul cours et c'est pourquoi la di-

rection a appelé chez les Quèze vendredi, voyant que les trois enfants étaient absents.

« Julien a répondu que son frère et sa soeur étaient malades et qu'il devait les garder », indique M. Simard, qui était au courant que les parents étaient membres de l'OTS mais qui ne s'était jamais inquiété de cela : « Dans ma tête, c'était fini cette histoire », dit-il.

C'est un message sonore de M. Simard qui a accueilli les élèves, hier matin, pour les rassurer. « On voyait bien qu'il y avait quelque chose d'anormal », dit-il. La direction a aussi rencontré trois groupes des meilleurs amis de chacun des adolescents orphelins. Des ados se demandaient pourquoi leurs amis étaient absents.

« Le CLSC va venir nous rencontrer demain (aujourd'hui), a dit Maxime Julien, avant d'embarquer dans l'autobus scolaire. Mais aujourd'hui, je suis pas pire. »

Sophie Boileau et Karine Thériault ne paraissent pas trop affectées, au contraire de Jean Gameau,

un copain de Julien. « Ça m'a fait mal, a-t-il dit. Mais je vais m'en remettre. »

Marie-Pierre Massicotte a aussi dit qu'elle aurait du mal à se passer de son copain Julien.

Même Mme Durocher, qui conduit l'autobus scolaire amenant les enfants de Saint-Casimir à l'école, était troublée par les événements : « Il faudra passer par-dessus ça, dit-elle. Je les connais assez bien ces trois jeunes. Ce matin, leurs copains dans l'autobus ne parlaient pas beaucoup. »

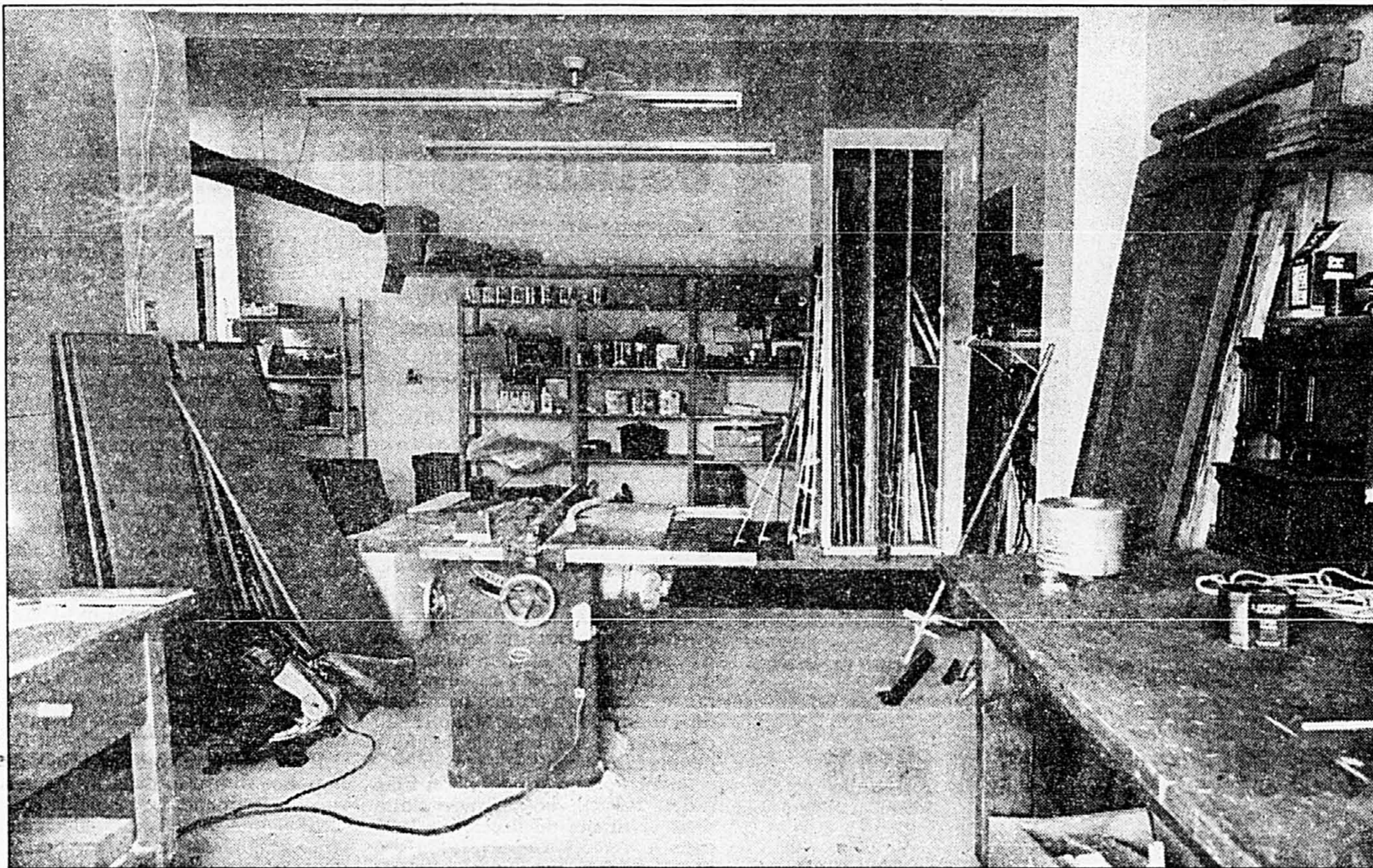
Nick Dubois était le meilleur copain de Julien Quèze. Il a appelé à la DPJ à Québec mais il n'a pas pu lui parler. « Ensemble, on jouait au ping-pong, dit-il. J'allais chez lui, il venait chez moi, on regardait des vidéos, et contrairement à ce qu'on a dit, il pouvait sortir quand il voulait. Il faisait attention à sa santé, il mangeait végétarien. Il était très vivant en classe et remontait le moral de tout le monde. »

Nick aimerait revoir Julien un de ces jours, où que ce soit. « Au Qué-



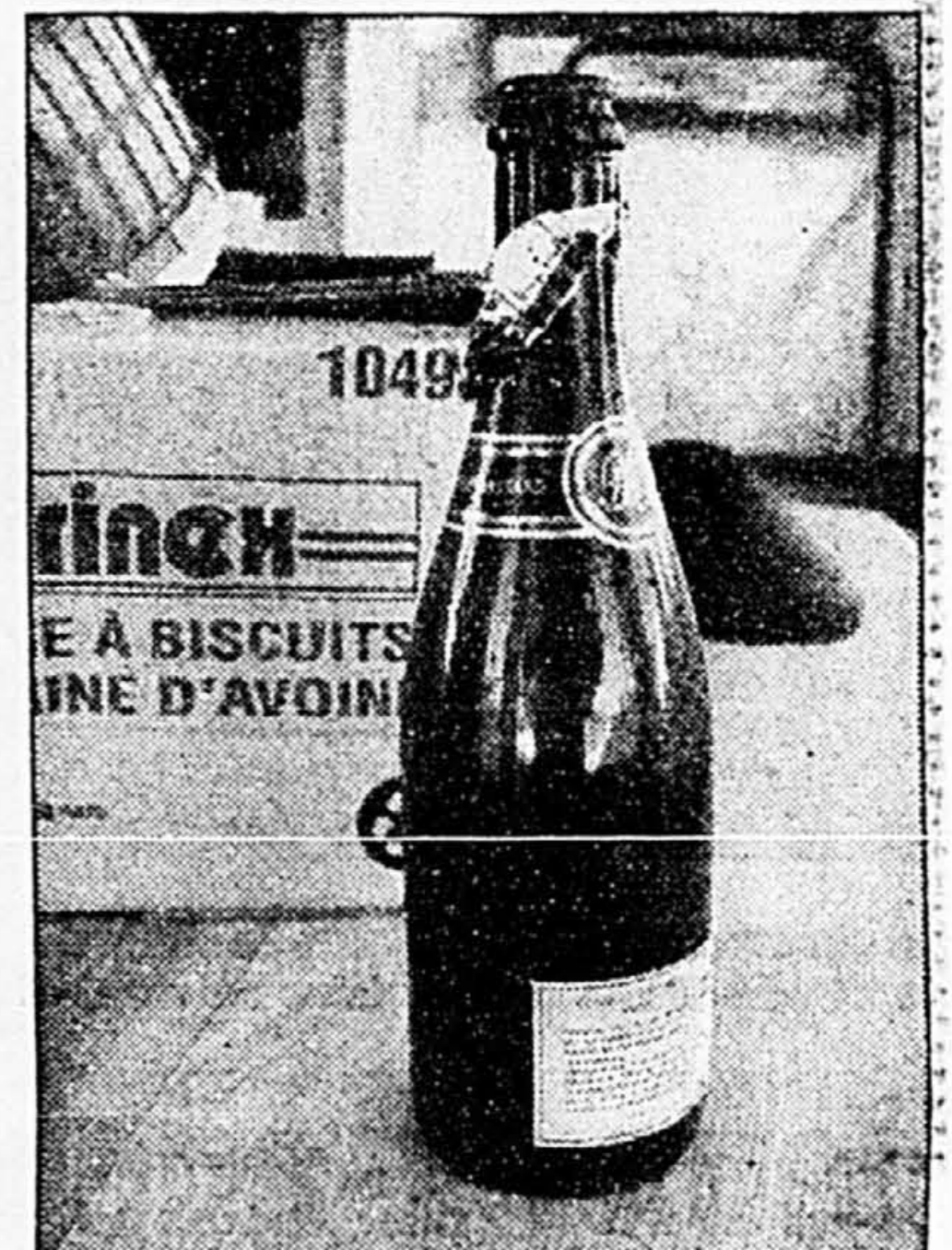
Marie-Pierre Massicotte

bec, la seule famille qu'il lui reste, c'est nous autres », a-t-il dit.

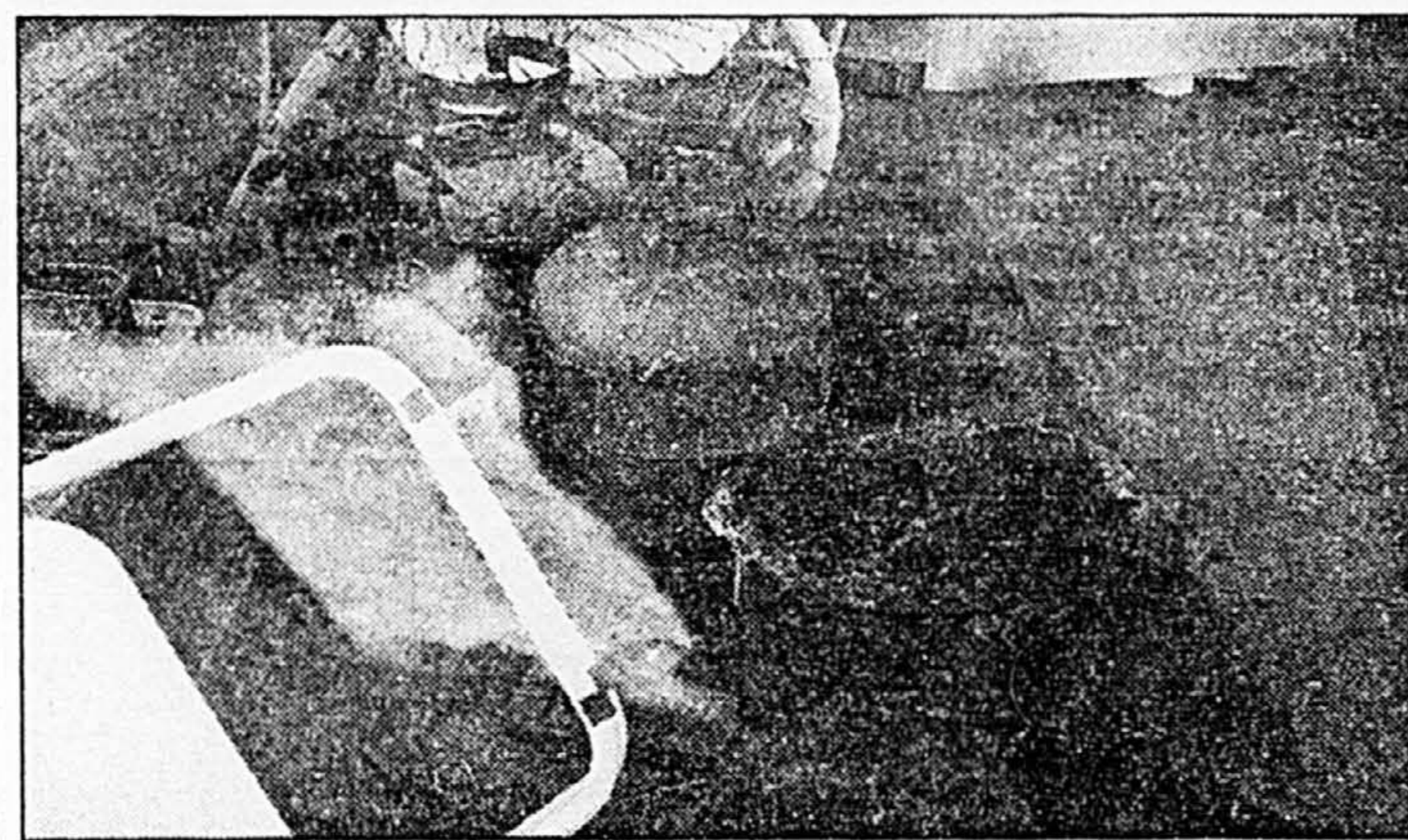


PHOTOS ROBERT MAILLOUX, La Presse

C'est dans cet atelier qu'ont été retrouvés les trois survivants du massacre, les enfants de Chantal Goupillot et Didier Quèze.



Cette bouteille de champagne à demi-vidée a été retrouvée sur la véranda de la maison.



Les auteurs du dispositif ci-contre qui devait détruire la maison de Saint-Casimir ont utilisé le gaz propane contenu dans ces bonbonnes pour alimenter l'incendie.

Mesures d'urgence pour les rescapés

ÉRIC CLÉMENT
SAINT-CASIMIR

Après être sortis, à la surprise générale, indemnes de la tragédie qui s'est produite à Saint-Casimir samedi soir, Tom, Fanny et Julien Quèze ont rapidement été pris en charge par les pompiers puis le CLSC local.

Compte tenu de l'air ahuri qu'ils affichaient et du fait que la maison de leurs parents était encore en flammes, les enfants du couple Quèze-Goupillot ont vite été soustraits des lieux du drame pour leur éviter d'autres souffrances psychologiques.

Un pompier de Saint-Casimir, René Perreault, qui habite non loin de la maison, les a conduits chez lui jusqu'à minuit. Il a fait en sorte que ses propres enfants aillent momentanément chez un de ses amis car les enfants se connaissent. Il s'est ensuite occupé d'eux en attendant de savoir comment en disposer.

Finalement, il a conduit les trois jeunes au CLSC de Portneuf, à Saint-Marc-des-Carières, à 00 h 30, le dimanche matin. Ils y sont restés jusqu'à 4 h 30 alors que la police les a transportés à la Direction de la protection de la jeunesse, à Québec.

Pendant leur court séjour au CLSC, ils ont rencontré un médecin qui a procédé à un examen médical, tel que cela avait été demandé

par le coroner chargé de l'affaire, le docteur Yvon Naud, et une travailleuse sociale s'est occupée d'eux constamment. Une prise de sang a aussi été pratiquée afin de savoir si les ados ont été intoxiqués par un gaz ou des médicaments.

La police les a visités pendant leur séjour, sans pour autant procéder à un interrogatoire en règle. Ils ont bénéficié d'un local pour se reposer. Plusieurs de leurs amis ont téléphoné pour venir les voir ou tout simplement pour dire qu'ils les cherchaient mais le CLSC s'est opposé à toute visite.

« Pendant qu'ils étaient au CLSC, les enfants ont déambulé dans les couloirs et étaient assez calmes, dit le directeur général du CLSC, Jocelyn Richard. Ils n'ont pas pleuré ni eu de crises particulières. Ils avaient besoin de repos. Ils ont bien collaboré avec la travailleuse sociale. »

Le CLSC a mis sur pied une intervention d'envergure dans la région pour les personnes qui ont subi un choc psychologique à la suite du drame : « Cela s'adresse à tout le monde, les voisins de la maison incendiée, les pompiers volontaires peu habitués à ce genre de drame, le personnel, les enseignants et les élèves de la polyvalente, explique M. Richard. Nous avons les ressources pour aider les gens qui ont besoin de parler, de se confier, de raconter ce qu'ils ressentent. »

1001 1450 1100 570323 09:05 11111111
AGENCE CANADIA POST INC.

Journal La Presse
Touie St Jacques
Montréal H2Y 1K9

Ces quelques lignes brèves n'ont nullement la prétention de reprendre les derniers messages communiqués lors du premier départ, mais pourront si tel est le cas, apporter un éclairage aux derniers porteurs isolés, s'ils en restent.

Lorsque le Ciel veut nous parler, il le fait malgré nous quand il l'a décidé.

Il le fit une première fois le 6 octobre 1994 lors d'un instant exceptionnel.

Il le fit au mois de décembre 1996 afin de réactiver le processus de préparation du 3ème Départ.

Nous nous devons, ici et maintenant, de mettre en garde ceux qui n'entendent que le reflet de ce qu'ils veulent entendre.

Ces trois Départs ne sont en somme qu'un seul et même Transit. Nous n'élaborerons point sur la symbolique opérative de ces trois Départs, tout a déjà été dit.

Nous nous devons cependant de préciser qu'il était nécessaire qu'un groupe d'Hommes de Femmes et d'Enfants, ayant été auparavant préparé, ait du traverser les vicissitudes de ces 3 années dans la Loi et le Service; afin que l'expérience acquise puisse donner pleinement ses fruits, pour enrichir la Conscience du Retour au Père.

Si vous compreniez à quel point l'ignorance humaine conduit la Terre à sa destruction, vous en seriez terrifiés.

Plusieurs fois, dans les temps passés la Lumière elle-même a dû se détruire à cause de cette ignorance, mais jamais, le potentiel de Lumière n'aura été aussi puissant et jamais il n'aura autant été balouté.

Nous savons pertinemment que les immondices médiatiques s'amplifient à notre égard. Ils ne feront qu'une fois de plus révéler combien la perception de l'événement permet de savoir à quel niveau se trouve l'observateur.

Quant au pseudo "54" qu'il sache que le comité d'accueil l'attend.

Puisse la Lumière de la Révélation de la Loi rendre l'Homme conscient.

Comme Jo Di Mambro l'avait fait en 1994 lors du premier massacre de l'Ordre du Temple solaire, les adeptes de Saint-Casimir ont rédigé une lettre avant de se donner la mort. Reproduite ici en extenso, la missive démontre qu'ils n'attendaient que l'occasion de suivre leurs prédécesseurs dans un « transit vers Sirius ».



Légendaire Sirius

Des Anciens lui attribuaient les excès de chaleur et de froid

PIERRE CHASTENAY
collaboration spéciale

Qu'est-ce que l'étoile Sirius a de si particulier pour que tant de religions et de sectes — dont l'OTS — s'y intéressent à ce point ?

Sirius est une étoile moyenne, légèrement plus grosse et plus chaude que le Soleil. Elle est également l'étoile principale de la constellation du Grand Chien, que l'on nomme aussi Canis Major. Mais Sirius est aussi, et surtout, la plus brillante étoile du ciel après le Soleil. C'est peut-être ce qui explique que de tout temps, et encore aujourd'hui, Sirius ait été considé-

rée comme un objet astronomique majeur.

Selon d'anciennes croyances, Sirius exercerait une influence néfaste sur le climat. On croyait que l'étoile du Grand Chien était responsable du froid mordant de l'hiver et de la chaleur suffocante de l'été. D'ailleurs, le mot canicule vient de l'italien canicula, qui signifie petite chienne en parlant de

l'étoile Sirius. Pour apaiser l'étoile, les fermiers romains lui offraient des chiens en sacrifice, et se hâtaient de compléter leurs travaux avant qu'elle n'apparaisse au-dessus de l'horizon.

Bien que Sirius soit une étoile du ciel d'hiver, encore visible en soirée au sud-ouest, elle peut également être aperçue en août, tôt le matin à l'est, juste avant le lever du Soleil. C'est ce qu'on appelle le lever héliaque de Sirius.

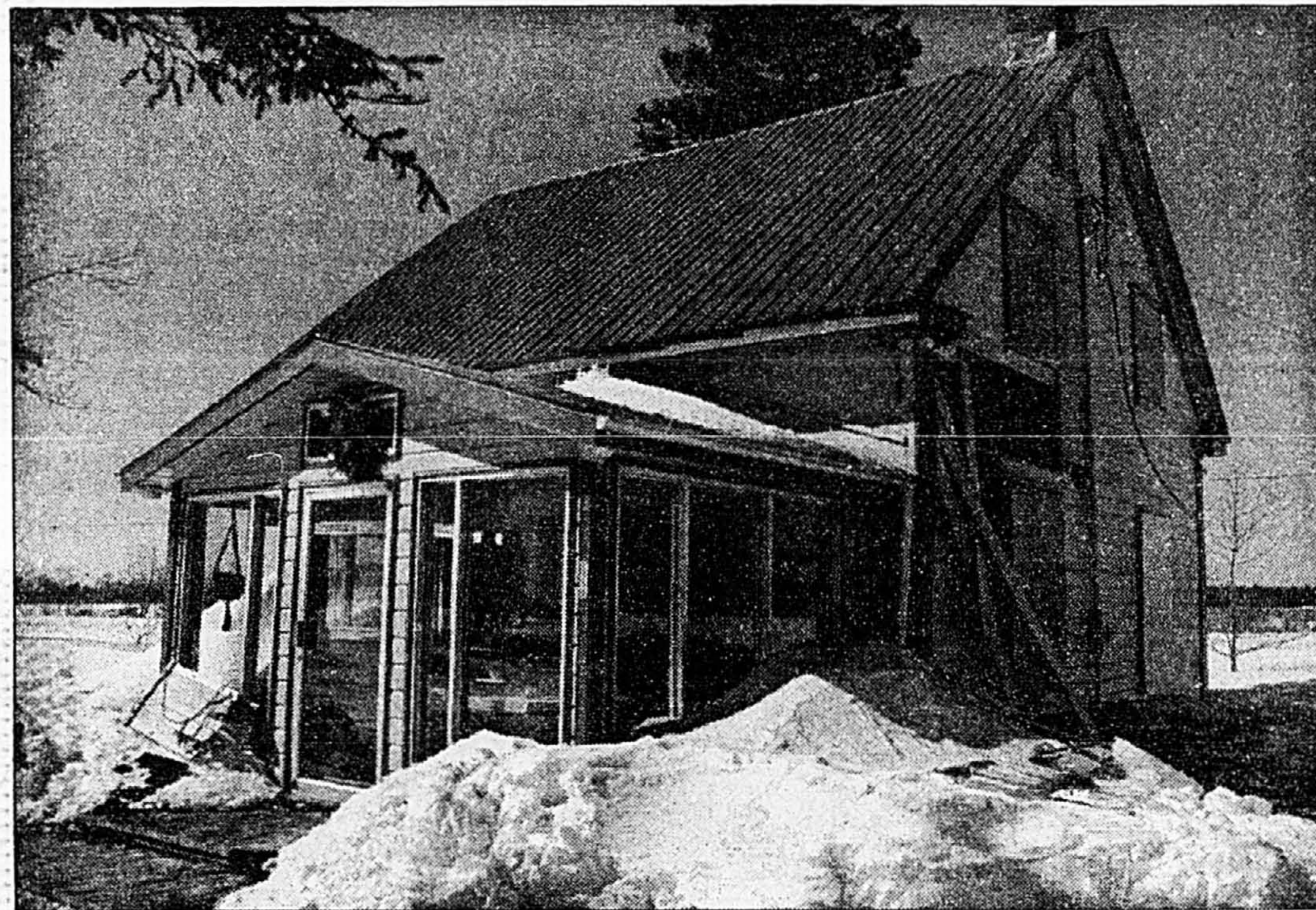
Il y a 5000 ans, les Égyptiens guettaient avec anxiété le moment du lever héliaque de Sirius, qui coïncidait avec le début de la crue du Nil. Ils croyaient que les deux événements étaient reliés, et



vouaient à l'étoile un culte presque aussi assidu qu'au fleuve lui-même. Leur survie dépendait de la crue annuelle du Nil, et par association, de l'apparition matinale de Sirius.

Nous savons aujourd'hui que Sirius n'exerce aucune influence sur le climat terrestre. L'étoile doit sa grande brillance au simple fait qu'elle se situe relativement près du Soleil : à peine neuf années-lumière séparent les deux étoiles. Alpha du Centaure, l'étoile la plus proche de la nôtre, est située à 4,25 années-lumière du Soleil.

Pierre Chastenay est astronome au Planétarium de Montréal.



La sinistre maison de Saint-Casimir de Portneuf où furent découverts les cadavres de cinq membres de l'Ordre du temple solaire ce week-end.

Deux ex-adeptes ne croient pas que la secte ait orchestré le « voyage » du Canada

Agence France-Presse
LYON

Deux anciens adeptes de l'Ordre du Temple solaire (OTS) ont déclaré lundi soir qu'ils ne croyaient pas que la secte ait orchestré la mort collective de cinq personnes au Canada.

Le témoignage de ces deux personnes parlant sous le couvert de l'anonymat, leur visage et leur voix n'étant pas reconnaissables, a été recueilli par la chaîne France 3 Genève et diffusé par FR 3 Rhône-Alpes, dans l'est de la France.

Le premier témoin est un ancien

« officier » de l'OTS en Suisse, installé en France, présenté comme un « ancien commandeur de province, officier des Loges et maître de cérémonie ».

Il déclare ainsi « revenir » du Québec et y avoir rencontré cinq ou six « anciens membres de ce qui a été l'OTS ». « Aucun d'entre nous ne s'attendait à ces événements. (...) Pour nous, c'était clair qu'il ne pouvait y avoir de troisième départ. On avait été tellement choqués par les deux premiers », ajoute le témoin.

« Pour ce que j'ai connu de l'organisation, on ne nous a jamais dit : 'flinguez-vous, mettez-vous

deux balles dans la tête », affirme un autre ancien membre de l'OTS, qui se dit très « sceptique » sur ce point.

Cinq personnes, proches de l'OTS, ont été trouvées mortes samedi à Saint-Casimir, une petite ville du nord-est du Québec, dans ce qui semble être un nouveau suicide collectif de membres de cette secte.

Les pratiques de l'OTS, fondée en Suisse, avaient provoqué 69 morts jusqu'à présent : cinq au Canada, 25 à Salvan (Valais) et 23 à Cheiry (Fribourg) en octobre 1994, et 16 dans une clairière du Vercors, dans l'est de la France, en décembre 1995.

Luc Jouret le « gourou de la secte » et Joseph Di Mambro considéré comme le vrai dirigeant de l'OTS avaient été formellement identifiés parmi les victimes de Granges-sur-Salvan.

La police suisse n'est pas inquiète

Seules deux personnes liées à la secte n'ont pu être rejointes

Agence France-Presse
FRIBOURG

La police suisse a effectué hier des contrôles auprès de personnes liées à l'Ordre du Temple solaire « sans relever d'éléments inquiétants » deux jours après la découverte de cinq cadavres au Québec, selon le juge d'instruction André Pillier à Fribourg.

Seules deux personnes liées à cette secte n'ont pas pu être contac-

tés a indiqué le juge Pillier qui a mené l'instruction après la découverte de 48 cadavres en octobre 1994 dans deux chalets suisses distants de 100 kilomètres.

Des mesures de vérification avaient été entreprises dès dimanche dans les cantons de Fribourg, de Vaud et de Genève « au sujet de personnes en relation avec la secte qui sont établies en Suisse », avait indiqué auparavant l'officier de presse de la police de Fribourg.

de Luc Jouret et de Jo Di Mambro » et démontre que leurs adeptes n'ont « pas vraiment décroché ».

Ces personnes ont « besoin d'un soutien psychologique et moral, sans se sentir jugés », a estimé M. Casgrain. Il a regretté que les gouvernements canadiens et québécois, « contrairement à la France, ne fassent rien en matière de prévention, ni même d'étude des sectes ».

Les membres de l'OTS ont vécu une « expérience très intense » et il n'est « pas évident de s'en sevrer », a estimé Herman Delorme, auteur d'un livre récent sur son expérience à l'intérieur de l'OTS.

Agence France-Presse

Les anciens membres de l'OTS ont plus besoin d'aide psychologique que de la police, ont souligné hier plusieurs spécialistes québécois, estimant que les cinq victimes de Saint-Casimir (Québec) se sont suicidées probablement plus par désespoir que par fanatisme religieux.

Les anciens adeptes de l'Ordre du Temple solaire vivent un « terrible drame humain » et le suicide est parfois le « seul moyen de s'en libérer », a déclaré Guy Fournier, auteur d'un livre sur l'OTS, *Cercle de mort*.

Considérés, au mieux comme des « gens bizarres et curieux », au pire comme des « fous », les ex-membres de l'OTS auraient avant tout besoin d'une « équipe de psychologues ou de travailleurs sociaux », a estimé le directeur de l'association québécoise Info-Secte, Mike Kropveld. Il a relevé que le drame de Saint-Casimir semblait « différent » des tragédies de 1994 et 1995, semblant « moins relié à la structure de l'OTS qu'à une décision d'individus ».

Pour Yves Casgrain, auteur d'un « guide pour aider les victimes » de sectes, le drame de samedi est le « résultat direct des enseignements

Les polices sont « en quelque part un peu responsables », estime Alain Vuarnet

MARTIN PELCHAT

La famille de l'homme d'affaires français et ex-champion skieur Jean Vuarnet, dont deux membres ont péri en 1995 dans le second drame de l'Ordre du Temple solaire, accuse les autorités canadiennes, françaises et suisses de ne pas exercer une surveillance suffisante des ex-membres de l'ordre.

« J'estime que les polices de France, du Canada et de Suisse, par absence d'une certaine organisation d'observation, sont en quelque part un peu responsables de ce troisième massacre », a affirmé hier le fils de l'industriel, Alain Vuarnet, au cours d'une entrevue téléphonique depuis la France.

Alain Vuarnet a perdu son frère cadet, Patrick, et sa mère Édith dans le drame de décembre 1995 dans le Vercors. Depuis, lui et son père Jean font campagne pour que les autorités surveillent de près les mouvements sectaires.

Il ne fait aucun doute à leur avis que les ex-membres de l'OTS, comme ceux de Saint-Casimir, auraient dû faire l'objet d'une surveillance rapprochée, ne serait-ce que pour les protéger... d'eux-mêmes. Et surtout pendant les périodes préférées des théoriciens de la secte : les sols-

tices d'été et d'hiver et les équinoxes d'automne et du printemps. « Il est inacceptable que ces gens-là n'aient pas été observés ! » lance Alain Vuarnet.

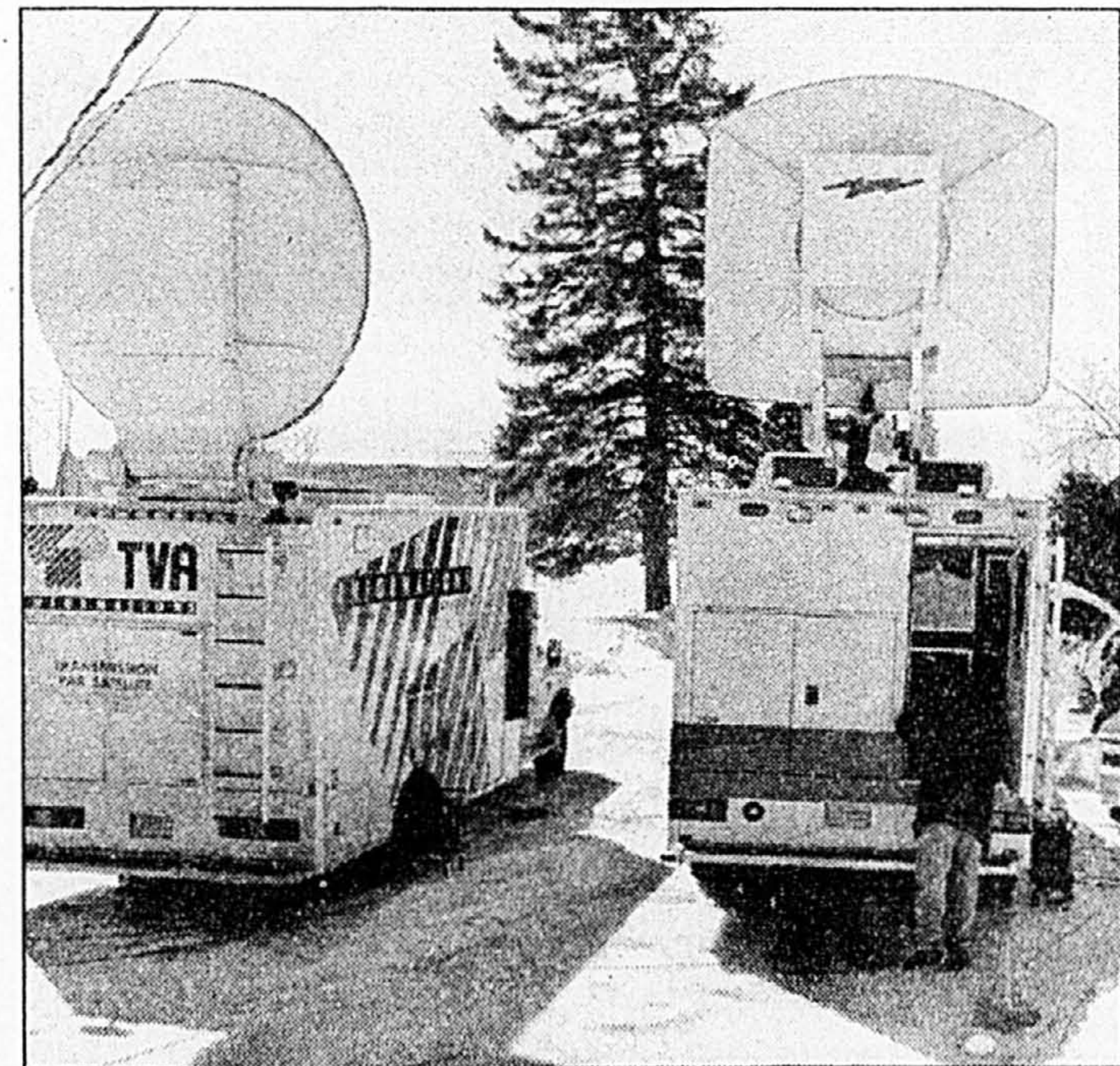
« Ce matin, ajoute-t-il, tout d'un coup, toutes les polices suisses et françaises disent qu'elles vont mettre en place une surveillance rapprochée, mais c'est trop tard. »

L'argument des coûts ne fait pas ciller M. Vuarnet. « Jacques Chirac est au Brésil aujourd'hui en train de manger des petits fours avec Pelé et Platini (deux ex-vedettes de soccer), rétorque-t-il. Ça coûte cher aussi ! »

Alain Vuarnet n'est donc aucunement surpris aujourd'hui de voir les cadavres s'accumuler dans le sillage de Jo Di Mambro et consorts. « Et si on n'arrive pas à mettre en place des mécanismes, il va y avoir un quatrième, et un cinquième et un sixième massacre », dit-il.

Il est en outre consterné de voir la police conclure, dans les heures suivant le drame, au « suicide collectif », une thèse à laquelle il ne croit plus dans le cas de l'OTS, dont les dirigeants ont manifestement eu recours à l'exécution pure et simple.

« Qu'ils prennent le temps, qu'ils fassent enquête. Ils trouveront peut-être quelque chose qui fera qu'ils ne parleront plus de suicide collectif. Déjà, toutes les bonnes consciences sont en train de se laver à cause de cette notion de suicide collectif. »



La maison de Saint-Casimir-de-Portneuf est devenue le théâtre hier des télévisions nationales et internationales qui y ont dépêché leur attirail satellitaire.

Les ex-membres de l'OTS ont-ils vraiment « décroché » ?

Agence France-Presse

Les anciens membres de l'OTS ont plus besoin d'aide psychologique que de la police, ont souligné hier plusieurs spécialistes québécois, estimant que les cinq victimes de Saint-Casimir (Québec) se sont suicidées probablement plus par désespoir que par fanatisme religieux.

Les anciens adeptes de l'Ordre du Temple solaire vivent un « terrible drame humain » et le suicide est parfois le « seul moyen de s'en libérer », a déclaré Guy Fournier, auteur d'un livre sur l'OTS, *Cercle de mort*.

Considérés, au mieux comme des « gens bizarres et curieux », au pire comme des « fous », les ex-membres de l'OTS auraient avant tout besoin d'une « équipe de psychologues ou de travailleurs sociaux », a estimé le directeur de l'association québécoise Info-Secte, Mike Kropveld. Il a relevé que le drame de Saint-Casimir semblait « différent » des tragédies de 1994 et 1995, semblant « moins relié à la structure de l'OTS qu'à une décision d'individus ».

Pour Yves Casgrain, auteur d'un « guide pour aider les victimes » de sectes, le drame de samedi est le « résultat direct des enseignements

de Luc Jouret et de Jo Di Mambro » et démontre que leurs adeptes n'ont « pas vraiment décroché ».

Ces personnes ont « besoin d'un soutien psychologique et moral, sans se sentir jugés », a estimé M. Casgrain. Il a regretté que les gouvernements canadiens et québécois, « contrairement à la France, ne fassent rien en matière de prévention, ni même d'étude des sectes ».

Les membres de l'OTS ont vécu une « expérience très intense » et il n'est « pas évident de s'en sevrer », a estimé Herman Delorme, auteur d'un livre récent sur son expérience à l'intérieur de l'OTS.

« Comme les enfants ont été épargnés, je ne serais pas surpris que leur décision (celle des victimes de Saint-Casimir) ait été motivée par le désespoir plutôt que par des convictions religieuses ou spirituelles », a déclaré M. Delorme.

Les victimes de Saint-Casimir étaient « peut-être découragées d'avoir survécu aux autres membres de l'Ordre. En cela, ils ont peut-être tout simplement commis un suicide ordinaire », a ajouté M. Delorme.

Nicole Giguère, réalisatrice d'un documentaire télévisuel sur l'OTS, *Aller simple pour Sirius*, diffusé par

pure coïncidence le soir du drame, a indiqué avoir rencontré en août dernier trois des victimes — Bruno Klaus, Didier Quèze et Chantal Goupillot — qui avaient refusé de participer au film.

« Il était difficile de les suivre. Ils étaient sur une autre planète et visiblement encore subjugués par Luc Jouret. Nous nous sommes dits « ce sont les derniers membres de l'OTS », a déclaré Mme Giguère.

Pour la documentaliste du film Anne-Marie Tougas, « on a beau défaire une structure, on ne défait pas une foi intérieure ou un drame psychologique ».

Les « suicidés » de l'OTS

Didier Quèze aspirait à une mort exceptionnelle

MARTIN PELCHAT

« Les gens exceptionnels ont des morts exceptionnelles », disait Didier Quèze. C'était en août dernier. Le « boulanger » de l'OTS avait refusé de collaborer au tournage du documentaire de Nicole Giguère sur l'Ordre du temple solaire (diffusé en reprise demain soir à 20 h au Canal D), mais au cours d'une conversation informelle avec la réalisatrice, dans la chaleur suffocante de la boulangerie qu'il exploitait à Sainte-Anne-de-la-Pérade, il avait trahi sa déception de n'avoir pas été invité à mourir au cours des deux premiers massacres.

En compagnie de sa femme Chantal et de son fidèle compère, Bruno Klaus, trouvés morts eux aussi samedi soir à Saint-Casimir, Quèze, le leader incontestable du groupe, avait exposé à Mme Giguère son admiration pour Luc Joret — le « meilleur médecin de tous les temps » — pendant que les deux autres se contentaient d'acquiescer.

« De tous les ex-membres que j'avais rencontrés, ils étaient vraiment les plus embarqués », dit Nicole Giguère, qui croyait aussi qu'ils étaient les plus susceptibles d'être du prochain « transit vers Sirius ».

« Je les sentais vraiment ailleurs. Ils parlaient de la mort comme étant quasiment le chemin normal. Et d'après eux, on jugeait la valeur de quelqu'un d'après le genre de mort qu'il avait. »

En fait, comme a pu en juger *La Presse* en parlant à des proches, Didier Quèze et Bruno Klaus, depuis la tragédie d'octobre 1994, en Suisse et au Canada, avaient clairement indiqué qu'ils seraient du prochain « voyage ».

Ils ne disaient d'ailleurs pas des victimes des premières tragédies qu'elles étaient mortes, mais qu'elles étaient « parties ».

Le groupe avait fait l'objet d'une surveillance policière particulière en juin dernier, quand des rumeurs avaient couru qu'un troisième massacre se préparait.

Depuis, Klaus et Quèze se sentaient observés constamment par la police. Bruno Klaus avait même rassuré des membres de sa famille en Europe, leur affirmant que rien ne pouvait arriver, tant lui et son groupe étaient surveillés.

En apparence, Didier Quèze semblait le plus sûr de lui. C'était lui le beau parleur, l'homme d'affaires aux commandes de la boulangerie. Il venait même de se procurer une Cadillac.

Ce n'était pas le style de Bruno



Rose-Marie Kraus avait demandé le divorce de son mari, en 1992, alléguant que l'OTS le lui avait carrément volé.

Klaus, un bourreau de travail plutôt soumis. Fait inhabituel, il avait envoyé il y a quelques jours quelques centaines de dollars à des membres de sa famille, en Europe.

Bruno Klaus était parti avec sa famille, de Fribourg, en 1986, pour suivre Luc Joret sur la ferme « biologique » de l'OTS à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Homme fortuné, il avait tout vendu pour investir dans cette ferme. En 1992, sa femme Rose-Marie demandait le divorce en accusant la secte de lui avoir carrément volé son mari.

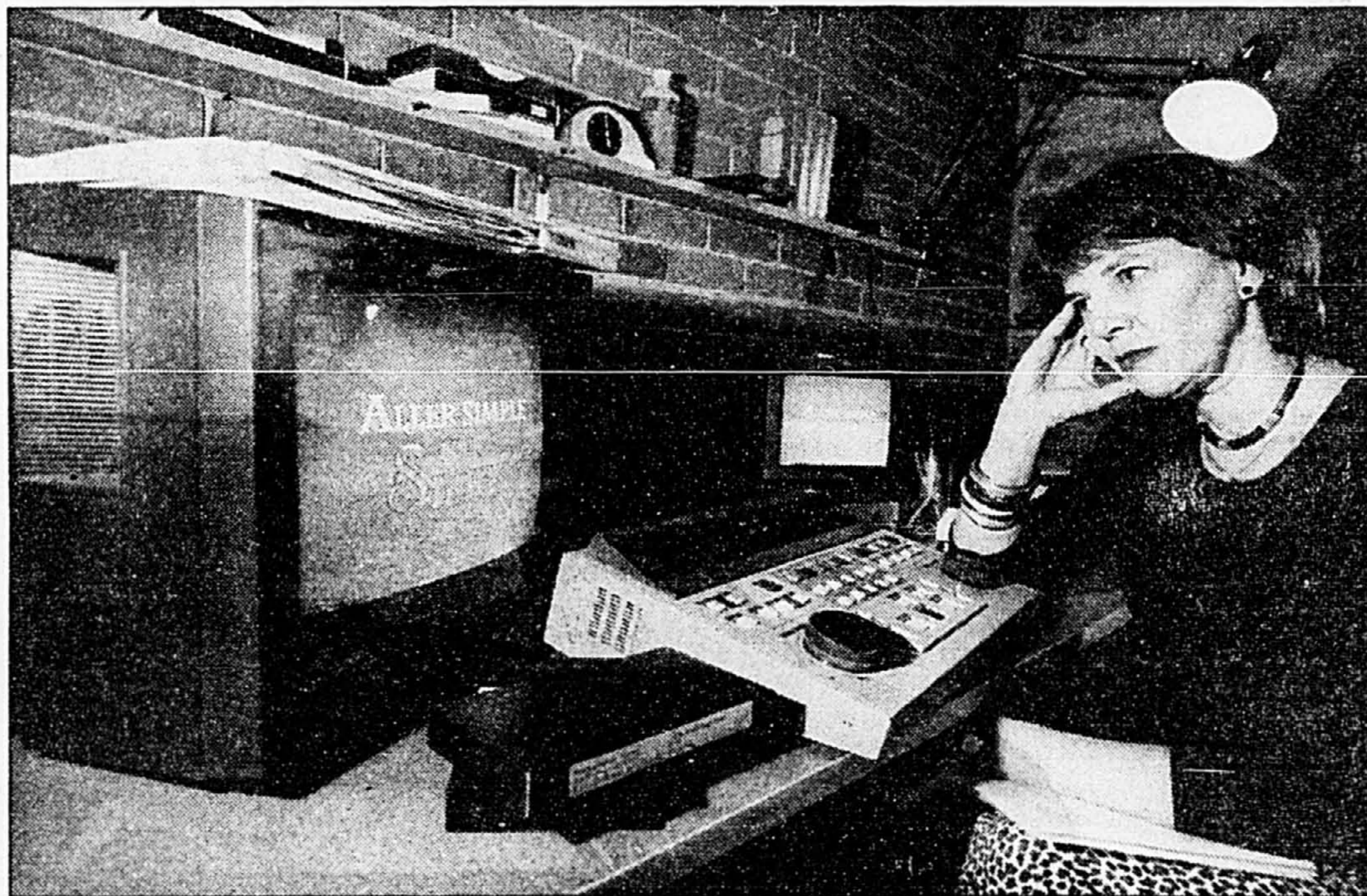
La mort des deux hommes, de même que celles de Chantal, la femme de Quèze, ou de Pauline Rioux, une infirmière de Val-De-David liée jadis à la ferme de Sainte-Anne, n'a pas beaucoup surpris ceux qui les ont connus.

Mais en revanche, le décès de la belle-mère de Didier Quèze, Suzanne Druau, étonne. Selon d'ex-membres, Suzanne Druau, 63 ans, avait toujours refusé d'adhérer à l'OTS. Elle suivait sa fille Chantal et prenait soin des trois enfants du couple, qui l'appelaient « Mamie Suzanne ».

Plusieurs soupçonnent aujourd'hui qu'elle n'a pas eu le choix de suivre les autres dans la mort. Les résultats de son autopsie seront donc déterminants à cet égard, indique-t-on à la Sûreté du Québec.



Didier Quèze avait fait état de sa déception de n'avoir pas été invité à mourir au cours des deux premiers massacres.



Nicole Giguère, avec laquelle les membres de l'OTS ont refusé de s'entretenir devant les caméras, a tout de même pu recueillir certains commentaires révélateurs...

L'indifférence de l'État dénoncée

PIERRE GINGRAS

Alors que les autorités policières et les services sociaux ont tout mis en branle pour venir en aide aux parents, aux amis et aux étudiants de la polyvalente de Coaticook affligés par une vague de suicides, aucun effort n'a été déployé pour tenter d'aider les membres de l'OTS de Saint-Casimir.

Pourtant, affirme le directeur général de l'organisme Info-Sectes, Mike Kropveld, tous savent ce qui est arrivé en Europe ou à

Morin-Heights et les adeptes de Saint-Casimir étaient connus depuis longtemps.

« Bien sûr, on ne peut pas toujours empêcher les gens de se suicider. Mais on peut au moins faire des efforts pour éviter le pire. Et dans ce cas-là, le gouvernement manifeste une indifférence totale », dit-il.

M. Kropveld rappelle qu'en 1981, le directeur de la Protection de la jeunesse avait demandé au gouvernement de créer un comité interministériel pour étudier le phénomène des sectes afin de comprendre notamment leur fonctionnement ou encore, afin de pouvoir aider leurs adeptes.

« Nous avons devant nous un phénomène qui a causé des morts

en raison de suicides ou de meurtres, explique-t-il. Mais on n'a rien fait pour tenter d'éviter qu'il y ait d'autres victimes. Au même moment, en France, en Belgique, en Suisse et dans les Pays-Bas, on tente de comprendre. »

Le directeur d'Info-Sectes est particulièrement attristé par le sort qui attend les trois enfants des parents suicidés.

« Comment vont-ils pouvoir vivre la suite de l'événement avec tout ce battage médiatique ? » demande-t-il.

Ex-directeur d'Info-Sectes, devenu aujourd'hui consultant en cette matière, Yves Casgrain déplore aussi l'indifférence du gouvernement à l'égard de ce phénomène.

« On dit souvent que ça prend des morts pour amener le gouvernement à agir. Mais cette fois, nos morts, on les a, et on ne fait toujours rien », dit-il.



Yves Casgrain

M. Casgrain s'étonne par ailleurs que trois jeunes aient survécu au suicide collectif, ce qui est contraire aux « habitudes » de l'OTS, selon lui. Il estime par ailleurs que s'il existe encore des gens convaincus parmi les 400 ou 500 membres qui ont jadis formé la secte, d'autres suicides sont probablement inévitables.

En prêchant la mort, l'OTS est unique au monde

PIERRE GINGRAS

En prêchant une doctrine qui valorise la mort, l'OTS est une secte qui fait bande à part.

Dans l'histoire récente, ce serait le seul groupe qui aurait planifié systématiquement le suicide ou le meurtre de ses membres, estime le directeur du Centre d'information sur les nouvelles religions, Bertrand Ouellet.

Sur les 20 000 nouvelles religions qui existaient à l'heure actuelle, il peigne une centaine ont été associées à des activités criminelles, une proportion minime, explique-t-il. Dans le cas de Waco (70 morts, en avril 1993) et de Jonestown (912 morts, en

1979, la plupart par suicide), il y a eu ou il se préparait une intervention extérieure.

« Rien de tel chez les gens de l'OTS. Le suicide semble planifié. C'est unique et cela sera étudié longtemps, dit-il. Qu'elles soient anciennes et nouvelles, les religions favorisent habituellement la vie, prêchent l'amour et l'entraide. Mais l'OTS valorise la mort. C'est un cas unique, comme l'ont conclu deux plénières lors du congrès sur les religions tenu à Montréal l'été dernier. »

En plus de colliger de l'information sur les nouvelles religions, le centre de M. Ouellet vient notamment en aide aux gens qui éprouvent des problè-

mes parce que leur conjoint ou un membre de leur entourage a adhéré à une secte.

Mais pour Bertrand Ouellet, qui détient une maîtrise en théologie, les cinq morts de Saint-Casimir sont avant tout la conséquence d'un grand malaise social qui est aussi à l'origine du taux anormalement élevé de suicides chez les jeunes, les Amérindiens ou les gens âgés.

« Quand la mort semble préférable à la vie, il y a quelque chose qui ne va pas dans la société. Les gens de l'OTS sont avant tout victimes du désespoir, fait-il valoir. C'est un problème pas mal

plus important que de contrer les activités d'une secte. »

Selon lui, on a traité cavalièrement la question spirituelle depuis une génération. À l'époque, quand ça allait mal, on pouvait être soutenu par la famille, la communauté, la religion. Ce n'est souvent plus le cas aujourd'hui. On se sent impuissant et on ne sait plus où donner de la tête. »

Comme plusieurs autres spécialistes des mouvements religieux et des sectes, M. Ouellet estime que la société aurait dû faire des efforts pour tenter de venir en aide, d'une façon ou d'une autre, aux membres de l'OTS qui étaient connus.

Enquête terminée

Ce n'est vraisemblablement pas avant quelques mois que l'on saura si des adeptes de l'OTS et d'un groupe ésotérique, le Mouvement du Graal, ont pu avoir une influence sur la gestion d'Hydro-Québec.

Un porte-parole de la société d'État a confirmé hier que l'enquête menée par le vérificateur interne d'Hydro, depuis presque un an, était terminée.

On prépare actuellement un rapport qui sera soumis à trois experts afin d'en valider les données. Hydro-Québec insiste toutefois pour dire que les auteurs du rapport « vont prendre le temps qu'il faut pour bien faire leur travail et aller une fois pour toutes au fond des choses ». Ce n'est qu'à la suite de cette démarche qu'on entend rendre le document public.

Plusieurs personnes ont collaboré jusqu'à maintenant au déroulement de cette enquête dont l'ancien juge Gerald McCarthy et le spécialiste des sectes, Yves Casgrain.

Hydro a déjà reconnu dans le passé que plusieurs membres de son personnel avaient assisté à une conférence de Luc Joret, un des gourous de l'OTS, mort lors du massacre d'octobre 1994, en Suisse.

Aller simple pour Sirius au Canal D

Canal D rediffusera demain à 20 h le documentaire *Aller simple pour Sirius*, une production du Verséau réalisée par Nicole Giguère. Canal D a diffusé *Aller simple pour Sirius* deux fois samedi, à 15 h et 21 h, à peu près en même temps que les membres de l'OTS de Saint-Casimir mettaient en marche leur machine de mort. Le document montre des survivants de l'OTS, dont plusieurs ont le visage caché par peur de représailles. Une jeune Québécoise raconte comment ses parents, morts en Suisse, en sont venus à faire de l'OTS leur priorité absolue.

MAXI

Maxi moteur V6 de 180 HP,
boîte automatique électronique à 4 vitesses avec surmultipliée,
freins antiblocage aux 4 roues, 2 sacs gonflables,
verrouillage électrique des portes, 2 rétroviseurs électriques,
climatisation, radio AM-FM stéréo avec 2 haut-parleurs avant et arrière
et maxi place pour 7 passagers.

MINI

289 \$/mois
Location 36 mois



LA VENTURE DE CHEVROLET LA MAXI MINI VAN



En louant une Venture sur 36 mois,
vous faites de mini versements et de
maxi économies.

Comptant	Mensualités
0 \$	359 \$
1335 \$	319 \$
2289 \$	289 \$

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



* Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs
1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins
personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial (ou échange
équivalent) (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport
(840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. † L'Assistance Routière et la Garantie GMTOTAL™ sont
offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Oldsmobile 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre
concessionnaire participant pour tous les détails.

